

Budget primitif

2016

**toulouse
métropole**

**Conseil de Métropole
du 17 décembre 2015**

Edito de Monsieur le Président

Le vote du budget est un temps fort de la vie démocratique, qui permet de présenter la stratégie budgétaire et fiscale choisie.

Maintenir le cap, respecter ses engagements, tels sont les éléments clés du budget 2016.

Maintenir le cap

En effet, un niveau d'investissement ambitieux est inscrit au budget 2016.

296 M€ pour répondre à des programmes de proximité (les enveloppes locales de voirie, le pluvial, les déchets...), mais aussi pour amorcer ou poursuivre des projets structurants et particulièrement qualitatifs (le Grand Parc Garonne, le Grand projet de Ville, le site de Montaudran Aérospace, les déplacements, le PEX...).

Les études avancent, la concertation se poursuit, les travaux démarrent pour répondre aux attentes de nos concitoyens, pour construire en grand notre Métropole.

Respecter ses engagements

En effet, en cohérence avec ce qui avait été annoncé lors du vote des taux 2015 en début d'année, la fiscalité ménages progressera de 7% et la fiscalité entreprises de 9%.

Seul ce choix difficile mais nécessaire permettra de maintenir le niveau d'épargne indispensable pour mener à bien l'ensemble de nos projets et soutenir l'emploi local.

Cette hausse de la fiscalité ne se substitue aucunement à une recherche d'optimisation ou de restructuration des services : à l'horizon 2020, 55% de l'effort nécessaire sera porté par des économies. En atteste la stabilité des dépenses de fonctionnement en 2016.

Jean-Luc Moudenc

Président de Toulouse Métropole

Sommaire

Contexte économique et évolutions législatives	P. 4
Préambule	P. 6
Chiffres clé	P. 7
Le budget de Toulouse Métropole en 2016	P. 9
• Les produits de fonctionnement	P. 10
• Les dépenses de fonctionnement	P. 16
• L'effort d'équipement	P. 25
• Le financement des dépenses d'investissement	P. 32
L'équilibre des budgets annexes	P. 35
Annexes :	P. 42
✓ Méthodes, abréviations et définitions	
✓ Balances du budget principal et des budgets annexes	P. 46

Contexte économique et évolutions législatives

La croissance

L'INSEE a confirmé les chiffres de l'évolution du PIB pour les deux premiers trimestres de l'année 2015, respectivement à 0,7% et 0%, et a annoncé les chiffres du troisième trimestre, à savoir une augmentation de 0,3 % grâce à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises.

L'INSEE table pour 2015 sur une prévision de croissance du PIB de 1,1%.

Dans le détail,

- Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,3 %, alors qu'elles avaient stagné au deuxième trimestre.
- L'investissement global a progressé de 0,1 % grâce à celui des entreprises (+ 0,7 % après + 0,5 %). Il enregistre un sixième trimestre d'affilée de hausse.
- Cette évolution permet de compenser un net recul de l'investissement public (- 1 %) et une nouvelle baisse de celui des ménages (- 0,5 %), la neuvième en succession.

Le projet de loi de finances 2016

L'actualité majeure réside dans l'annonce du report de la **réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement**.

Report, car il semblerait que cette réforme, vivement contestée, soit repoussée d'un, voire deux ans, soit le temps nécessaire pour travailler sur une carte intercommunale stabilisée.

En effet, de nombreuses restructurations de périmètres intercommunaux sont en cours. Ces fusions vont conduire à modifier les critères de référence fiscaux et financiers utilisés actuellement pour la répartition des enveloppes et des dotations, notamment pour la nouvelle dotation dite de centralité.

Il paraît donc plus cohérent d'envisager une réforme de la DGF sur des périmètres intercommunaux aboutis.

Rappelons que les simulations de cette réforme étaient particulièrement défavorables pour la Métropole (estimation d'une perte se situant entre 7 et 9 M€ dès 2016).

L'article concernant la diminution du **taux de cotisation envers le CNFPT** de 1% à 0,80 a été supprimé du projet de loi de finances par les députés mais réintroduit lors de l'examen du texte par les sénateurs. A suivre...

Le projet de loi de finances rectificative pour 2015

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ne permet aujourd'hui de financer que le service relatif aux seules ordures ménagères, à l'exclusion des déchets assimilés, alors même que ces deux catégories de déchets sont généralement collectées et traitées de manière identique.

L'article 25 de ce projet de loi de finances est donc particulièrement d'actualité.

En effet, si cette disposition est votée, elle permettra aux collectivités locales de financer par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères les dépenses afférentes à la gestion des déchets assimilés à des ordures ménagères.

Concrètement cela signifie que les collectivités ne seront plus obligées d'instituer la redevance spéciale pour financer la gestion des déchets assimilés.

L'instauration de la redevance spéciale a été approuvée par le Conseil de Métropole lors de la séance du 29 septembre 2015.

Aussi, même si cette nouvelle disposition était votée, il est proposé de la maintenir, car cette disposition législative ne modifie en rien les modalités d'exonération de droit des assujettis à la TEOM.

L'instauration de la redevance spéciale poursuit un objectif d'équité en permettant de taxer des contribuables utilisateurs du service qui jusque là

Contexte économique et évolutions législatives

étaient exonérés de TEOM, les administrations publiques notamment.

La TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)

Deux dispositions sont à souligner : tout d'abord il s'agirait de mettre fin à l'exonération dont bénéficient spécifiquement les établissements ayant ouvert avant 1960.

En effet, décidée il y a plus de 40 ans, cette exonération se révèle aujourd'hui synonyme de distorsion injustifiée en terme de concurrence.

Une proposition visant à assujettir les surfaces commerciales conçues pour le retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie électronique (dit « drives ») sera également examinée.

Une nouvelle nomenclature comptable : la M57

Les budgets des Métropoles sont régis par une instruction comptable spécifique, la M57.

La M57 reprend les dispositions de l'instruction M72 qui s'applique aux régions, dernière instruction comptable renouvelée.

A ce titre la M57 héritera des modalités les plus abouties en matière de normes comptables :

- . amortissement intégral des biens, sauf la voirie, et des subventions d'investissement versées.
- . Possibilité de neutraliser ces amortissements afin de ne pas peser sur la fiscalité
- . gestion assouplie des opérations pluriannuelles que ce soit en investissement (autorisations de programmes) ou en fonctionnement (autorisations d'engagement).
- . obligation de voter un règlement budgétaire et financier qui permet de préciser les règles de gestion des opérations pluriannuelles.

En outre, la nomenclature fonctionnelle, ayant vocation à pouvoir s'appliquer aux compétences communales, départementales ou régionales, est modifiée substantiellement. De manière plus marginale le plan de compte par nature est éga-

lement ajusté.

Cette nouvelle instruction est obligatoire pour les Métropoles ; elle peut également s'appliquer aux grandes collectivités qui le choisiraient.

A terme, elle sera probablement l'instruction unique et consolidée de toutes les collectivités publiques. Les services publics et commerciaux et les établissements de santé garderont en revanche leurs nomenclatures spécifiques.

Préambule

Au 1er janvier 2016 le transfert des équipements d'intérêt métropolitain à vocation culturelle et sportive sera effectif.

Le budget 2016 acte en effet le transfert de la Ville de Toulouse vers la Métropole des équipements à vocation culturelle et sportive définis d'intérêt métropolitain, conformément à la délibération du conseil de Métropole du 29 septembre 2015.

De la même façon, au titre des compétences facultatives, le service des pompes funèbres et le Centre de Congrès Pierre Baudis seront désormais métropolitains.

Cela signifie qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, le budget de la Métropole sera constitué de 10 budgets annexes : le budget du Théâtre et de l'Orchestre du Capitole ainsi que le budget des pompes funèbres seront désormais métropolitains.

Toutefois, afin d'assurer la lisibilité de la transition entre 2015 et 2016, la présentation des données sera retraitée (autant que faire se peut), afin d'isoler les éléments financiers afférents à ces transferts, et permettre ainsi de maintenir une comparaison à isopérimètre.

Au titre du budget principal, ces transferts représentent près de 37,46 M€ de dépenses de fonctionnement et 3,33 M€ de recettes de fonctionnement.

Comme lors de tout transfert d'équipement ou de compétence, et en vertu des dispositions du code général des impôts, l'attribution de compensation viendra les neutraliser financièrement.

Au stade de la présentation du budget primitif, il s'agit d'une stricte neutralisation « comptable », qui prend en compte les dépenses et les recettes du seul exercice 2016.

Bien évidemment, ces dépenses et recettes « transférées » ont été sorties du budget de la Ville de Toulouse et sont proposées au vote dans le budget de la Métropole.

Courant 2016, une évaluation financière complète, selon les principes méthodologiques présentés et approuvés lors de la séance du 25 septembre 2015 de la commission locale d'évaluation du transfert de charges, sera déterminée ; l'attribution de compensation versée par la Métropole à la Ville de Toulouse sera alors ajustée en conséquence.

Les chiffres clé consolidés : Budget principal et budgets annexes

Le budget de la Métropole se compose désormais du budget principal et de 10 budgets annexes : deux nouveaux budgets ont été créés, celui des pompes funèbres et celui du Théâtre et de l'Orchestre du Capitole.

Pour 2016, le montant total des inscriptions budgétaires (après intégration des équipements transférés) va s'élever à 1,58 milliard d'euros.

Ces chiffres incluent le montant de toutes les dépenses y compris les mouvements internes des budgets (mouvements d'ordre comme les amortissements, les mouvements entre budgets comme les subventions aux budgets annexes...).

Tous budgets confondus **les dépenses réelles consolidées sont de 1 184 M€.**

Ces 1 184 € sont consacrés :

- Aux reversements obligatoires aux communes c'est-à-dire à l'attribution de compen-

sation soit 268 M€,

- Aux coûts de structure et de dette qui représentent 165 M€
- Aux interventions communautaires.

Ces dépenses d'interventions de 741 M€ au total permettront :

- Une dotation de solidarité aux communes de 15 M€ (comme en 2015)
- La réalisation des compétences de Toulouse Métropole hors frais de structure : 403 M€
- L'inscription de dépenses d'investissement hors dette et hors dépenses de structure de 324 M€ .

La progression des interventions communautaires entre 2015 et 2016 est de 14%, (sur la base du nouveau périmètre du budget 2016).

Budgets	Investissement	Fonctionnement	Total
Budget principal	451,57 M€	832,32 M€	1 283,88 M€
Assainissement	40,16 M€	28,54 M€	68,70 M€
Eau	42,95 M€	37,28 M€	80,22 M€
Immobilier d'entreprises et EIG	21,58 M€	11,13 M€	32,72 M€
Oncopôle	40,13 M€	30,18 M€	70,30 M€
IMT	1,86 M€	2,27 M€	4,13 M€
Aérodrome de Lasbordes	0,05 M€	0,17 M€	0,22 M€
4 Saisons - Fontbeauzard	0,10 M€	0,15 M€	0,25 M€
Crématorium	0,09 M€	1,15 M€	1,24 M€
Pompes Funèbres	0,03 M€	3,15 M€	3,18 M€
Théâtre et Orchestre	0,41 M€	35,64 M€	36,04 M€
Total	598,90 M€	981,98 M€	1 580,88 M€

Les chiffres consolidés : budget principal et budgets annexes

REPARTITION DES DEPENSES INSCRITES DANS LES BUDGETS 2016 CONSOLIDES												
	Budget principal	Assainissement	Eau	Immobilier entreprises	Oncopôle	IMT	Crématorium	Lasbordes	4 Saisons	Pompes Funèbres	Théâtre et Orchestre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement	832,32	28,54	37,28	11,13	30,18	2,27	1,15	0,17	0,15	3,15	35,64	981,98
Dépenses d'investissement	451,57	40,16	42,95	21,58	40,13	1,86	0,09	0,05	0,10	0,03	0,41	598,91
TOTAL	1 283,88	68,70	80,22	32,72	70,30	4,13	1,24	0,22	0,25	3,18	36,04	1 580,88
Opérations d'ordre	87,42	13,12	6,02	3,82	57,12	1,44	0,09	0,05	0,20	0,00	0,41	169,68
Opérations entre budgets de Toulouse Métropole	46,04	0,27	13,75									60,06
Opérations d'ordre interne	108,20	17,00	26,00	4,15	11,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166,75
Dépenses réelles (TOTAL- opérations d'ordre, réciproques et internes)	1 042,22	38,31	34,45	24,75	1,78	2,69	1,15	0,17	0,05	3,18	35,63	1 184,38
Attribution de compensation	268,54											268,54
Total hors attribution de compensation	773,68	38,31	34,45	24,75	1,78	2,69	1,15	0,17	0,05	3,18	35,63	1 038,85
Moyens généraux	100,29											100,29
Avances aux SEM et achat d'actions	3,17											3,17
Annuité de la dette	45,92	4,38	2,83	2,66	0,89	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,05
Dépenses imprévues, péréquation et divers	3,14											3,14
Total coûts de structure	152,53	4,38	2,83	2,66	0,89	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164,65
Dotation de solidarité communautaire	15,00											15,00
Investissement	275,84	17,80	14,15	14,43	0,00	0,80	0,09	0,05	0,00	0,03	0,40	323,57
Actions (fonctionnement)	328,51	16,14	17,47	0,00	0,90	0,00	1,06	0,13	0,05	3,13	35,23	402,61
Total des interventions communautaires	619,35	33,93	31,62	14,43	0,90	0,80	1,15	0,17	0,05	3,15	35,64	741,19
Rappel 2015	553,00	31,99	31,80	8,98	1,08	1,45	1,10	0,17	0,05	0,00	0,00	650,41

Présentation générale du budget principal

Le tableau ci-après permet de mettre en perspective les évolutions du budget 2016 à iso périmètre et après intégration des transferts.

Globalement, à iso périmètre, le budget 2016 est en augmentation de 6,59 %.

En fonctionnement, l'impact de la diminution des dotations de l'Etat se traduit inévitablement par des dépenses de fonctionnement particulièrement contenues. Les dépenses de fonctionnement communautaires n'augmentent que de 0,5%.

Le budget 2016 traduit ainsi la poursuite de la politique de rationalisation des dépenses de fonctionnement, les réorganisations et les mutualisations en cours en attestent.

L'investissement à iso périmètre est en augmentation de 48 M€ par rapport aux crédits inscrits au BP 2015 : près de 290 M€ sont inscrits au BP 2016. En intégrant les transferts, ce montant passe à près de 296 M€.

Il est la traduction du vote de la Programmation Pluriannuelle des Investissements Métropolitain intervenu en juin 2015, autour des grandes priorités arrêtées par la collectivité : les déplacements, l'habitat et le développement économique.

Toulouse Métropole a fait le choix d'un programme d'investissement ambitieux, à la hauteur des attentes et des besoins des habitants.

Une présentation détaillée des projets et opérations permettra de démontrer cette ambition.

EQUILIBRE GENERAL	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre	Variation (nouveau périmètre)
EMPLOIS	1 009,65	1 088,26	1 076,24	7,79%
Attribution de compensation	299,12	268,54	302,67	-10,2%
Dotation de solidarité communautaire	12,50	15,00	15,00	20,0%
Reversements de fiscalité (FPIC et dégrèvements)	2,42	3,14	3,14	29,8%
Dépenses d'investissement	241,53	295,96	289,71	22,5%
Dépenses de fonctionnement communautaires	410,95	452,39	412,50	10,1%
Dette (yc remboursement prêt à taux zéro FCTVA)	43,13	53,23	53,23	23,4%
RESSOURCES	1 009,65	1 088,26	1 076,24	7,79%
Emprunt	144,27	181,57	175,31	25,9%
Fiscalité large	688,69	738,79	738,79	7,3%
DGF, subventions et autres transferts	79,85	61,68	61,60	-22,8%
Redevances, tarifs, loyers	96,84	106,22	100,53	9,7%
Total	1009,65	1088,26	1076,24	6,6%

L'évolution des produits de fonctionnement en 2016

PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	BP 2015	BP 2015 (après notification)	Budget 2016 nouveau périètre	Variation BP2016 BP 2015 (après notification)	Structure 2015 (après notification)	Structure à iso périètre	Structure à nouveau périètre
Recettes totales	784,28	800,80	832,12	4%	100%	100%	100%
Recettes fiscales	444,81	453,40	500,04	10%	57%	61%	60%
Recettes fiscales des entreprises	237,34	240,99	267,94	11%	30%	32%	32%
Fiscalité ménage	207,48	212,42	232,10	9%	27%	28%	28%
Autres recettes fiscales	97,20	95,23	97,20	2%	12%	12%	12%
TEOM*	96,00	94,03	96,00	2%	12%	12%	12%
Produits fiscaux divers	1,20	1,20	1,20	0%	0%	0%	0%
Concours financiers de l'Etat	173,93	173,92	157,56	-9%	22%	19%	19%
DGF dotation d'intercommunalité	27,04	28,52	16,00	-44%	4%	2%	2%
DGF dotation de compensation	101,26	99,80	96,21	-4%	12%	12%	12%
Compensations fiscales	45,63	45,61	45,35	-1%	6%	5%	5%
Autres produits	68,35	78,24	77,32	-1%	10%	9%	9%

Si l'on met en perspective les recettes de l'exercice 2015 (après notification des produits fiscaux et des dotations par l'Etat) par rapport à celles projetées en 2016, elles devraient croître de 4%, soit d'environ 32 M€.

Les recettes sont prévues dans le cadre du BP 2016 à 832,12 M€. Cette projection de recettes intègre plusieurs éléments :

- Une progression **des ressources fiscales de 47 M€**, à savoir 27 M€ au titre de la fiscalité entreprises et 20 M€ au titre de la fiscalité ménages. Cette progression des ressources correspond à la stratégie financière de la mandature qui prévoit une évolution de la fiscalité ménages de 7% et de la fiscalité entreprises de 9%
- Une **diminution des concours financiers de l'Etat de 16 M€** ;
- et une très légère **baisse des autres recettes, à un peu moins de 1M€**

La part des **recettes issues de la fiscalité des entreprises**, représente 32% (30% en 2015) des produits fiscaux de Toulouse Métropole. La fiscalité professionnelle occupe toujours une place prépondérante dans le budget communautaire. Et en toute logique le transfert des équipements ne modifie pas cet équilibre comme l'atteste le tableau ci-dessus.

A noter, qu'avant la réforme fiscale cette part

était supérieure à 70% des ressources de fonctionnement.

La **fiscalité ménages**, composée de la fiscalité mixte et du transfert de la part départementale de la taxe d'habitation, représente 28 % des recettes de fonctionnement (27% en 2015).

La TEOM continue à peser 12% dans les recettes de fonctionnement.

La part des concours financiers de l'Etat s'amenuise, passant de 22 % à 19 % des recettes de fonctionnement de 2016 à 2015. Le poids de la dotation d'intercommunalité baisse de 2 points (2%) et représente désormais une part congrue des recettes métropolitaines. En revanche, aujourd'hui, les recettes devenues des compensations financières liées aux différents allègements fiscaux consentis par l'Etat atteignent environ 17 % des recettes de fonctionnement.

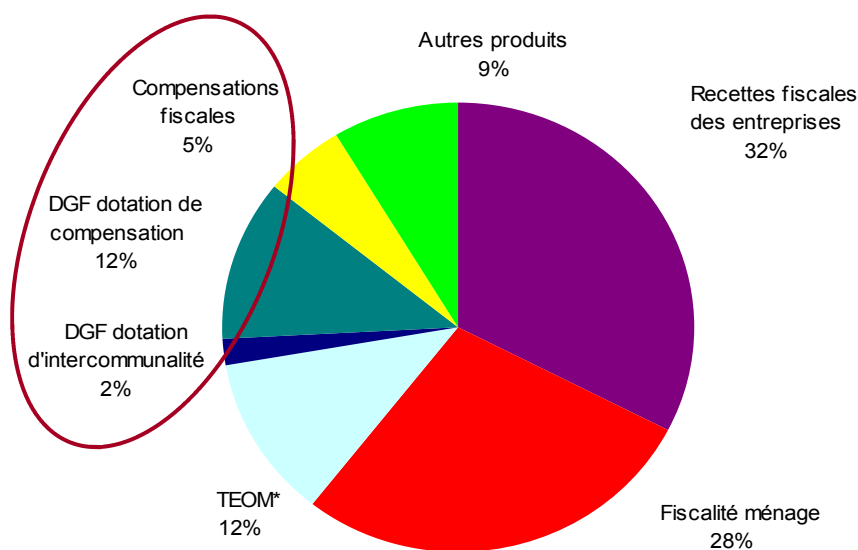
Les autres recettes d'exploitation stagnent mais leur poids varie peu (9% contre 10% en 2015).

Ainsi les ressources de Toulouse Métropole restent composées essentiellement de recettes fiscales à savoir **72 % avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**.

L'évolution des produits de fonctionnement en 2016

Répartition des produits de fonctionnement

Les concours financiers de l'Etat : 22%



* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les contributions directes

Elles se composent désormais de deux types d'impôts :

- Les impôts à taux d'imposition fixés localement, qui progressent en fonction du coefficient de majoration forfaitaire de la loi de finances (actuellement 1,00% dans le projet de loi), de la hausse physique des bases estimées en fonction des évolutions observées ces dernières années et du vote des taux décidé en avril de chaque année.

- Des impôts à taux d'imposition nationaux ou à barèmes nationaux comme la CVAE, les IFR ou la TASCOM.

Les recettes fiscales

Evolution des produits fiscaux larges				
En Millions d'euros	2014	Budget 2015 après notification	2016 nouveau périmètre	Variation 2016/2015
1-Fiscalité professionnelle	381,31	381,32	404,13	6,0%
Produit des impositions directes	238,13	240,99	267,94	11,2%
Cotisation foncière des entreprises	142,85	150,23	168,49	12,2%
Cotisation valeur ajoutée	84,93	79,93	88,00	10,1%
IFER	2,27	2,29	2,35	2,8%
TASCOM	8,08	8,54	9,10	6,6%
Compensations	143,18	140,33	136,19	-3,0%
Compensations fiscales CET+ dotation unique spécifique TP	2,20	1,58	1,03	-35,1%
Dotation de compensation (Compensation SPPS recyclée dans la DGF)	102,03	99,80	96,21	-3,6%
Dotations de neutralisation (suppression TP)	38,95	38,95	38,95	0,0%
2- Fiscalité ménage	198,74	217,74	237,46	9,1%
Produit des impositions directes	194,00	212,42	232,10	9,3%
Taxe d'habitation	137,23	150,01	163,89	9,3%
taxe sur le foncier bâti	55,65	61,22	66,97	9,4%
Taxe sur le foncier bâti non bâti	0,46	0,50	0,55	8,1%
Taxe additionnelle sur le FNB	0,66	0,69	0,69	0,7%
Compensations	4,75	5,32	5,37	0,8%
Compensations fiscales TH	4,44	5,08	5,20	2,4%
Compensations fiscales foncier bâti	0,31	0,25	0,17	-31,7%
3- Autres taxes	94,50	95,23	97,20	2,1%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	92,60	94,03	96,00	2,1%
prélèvements loi SRU et sur les jeux	1,90	1,20	1,20	0,0%
PRODUITS FISCAUX LARGES TOTAUX	674,55	694,29	738,79	6,4%
Péréquation nationale	-0,68	-2,04	-2,84	39,4%
PRODUITS FISCAUX LARGES TOTAUX diminués du reversement pour la péréquation nationale	673,87	692,25	735,95	6,3%

La fiscalité professionnelle : 268 M€ (241 en 2014)

1. La CFE : 168,49 M€

Le produit inscrit dans ce budget 2016 prévoit:

- une revalorisation des valeurs locatives de 0,9 % ,
- une progression physique des bases de 2 % correspondant à l'augmentation du nombre et des surfaces des locaux professionnels ,
- une progression du taux de CFE de 9% (il passerait de 32,90% à 35,86%). La progression du taux de CFE ne sera arrêtée que lors du vote des taux en mars prochain.

En effet l'évolution du taux de CFE est strictement encadrée par le Code Général des Impôts et obéit à des règles de lien entre l'EPCI et ses communes membres.

La variation à la hausse du taux de CFE se trouve ainsi liée à la variation de la fiscalité ménages de ses communes membres.

Le CGI offre la possibilité de retenir le coefficient le plus faible parmi les deux suivants : soit le coefficient de la seule taxe d'habitation, soit le coefficient de variation global taxe d'habitation-taxes foncières. Autrement dit, l'évolution du taux de CFE doit être inférieure ou égale à la plus faible des évolutions constatées en taxe d'habitation d'un côté, en moyenne des trois taxes ménages de l'autre.

Lors de la notification des bases fiscales, cette possibilité d'augmentation du taux de CFE, dit taux maximum de droit commun, sera calculée

par les services de l'Etat.

Le barème de cotisation minimum est composé de six tranches (tableau ci-dessous).

A titre indicatif a été calculée une valeur « **approchée** » de l'augmentation de la cotisation de CFE pour les entreprises à la base minimum et sur une hypothèse de progression du taux de 9%.

2. La CVAE : 88,00 M€

Le produit de la CVAE reçu par les collectivités locales est calculé à partir d'un taux unique national.

Le mode de perception de cet impôt explique ses variations erratiques : en 2016 les acomptes seront calculés sur l'exercice 2014 puis le solde en fin d'année sur les résultats 2015.

Ces modalités amplifient donc les phénomènes de hausse et de baisse liés aux résultats des entreprises. Ainsi après avoir perçu 75 M€ en 2013 puis 85 M€ en 2014, en 2015 seulement 80 M€ ont été constatés, soit une baisse de 5 M€.

La prévision de CVAE inscrite au budget primitif 2016 est de 88 M€. Le montant qui sera réellement perçu sera probablement supérieur à ce montant estimé. Toutefois, compte tenu des éléments de perception décrits ci-dessus, une baisse est attendue pour 2017. Aussi ce montant de 88 M€ correspond à une stratégie de lissage de cette recette fluctuante.

3. Les IFR : 2 M€

Ce sont les entreprises de réseaux qui s'acquittent de cet impôt, calculé à partir des bases constatées sur le territoire de l'EPCI et d'un barème na-

	CA inférieur à 10 000 €	CA compris entre 10 000 € et 32 600 €	CA compris entre 32 600 € et 100 000 €	CA compris entre 100 000 € et 250 000 €	CA compris entre 250 000 € et 500 000 €	CA supérieur à 500 000 €
Base minimum 2015 applicable	500 €	1 000 €	1 630 €	3 120 €	4 730 €	6 500 €
MONTANT APPROCHÉ DES COTISATIONS 2016 (entreprise non affiliée à la CCI ni à la CM)						
Cotisation 2016 (35,86 %)	195 €	390 €	636 €	1 218 €	1 846 €	2 537 €
Cotisation 2015 (32,90%)	181 €	360 €	586 €	1 122 €	1 702 €	2 339 €
Écart 2015/2016	14 €	30 €	50 €	96 €	144 €	198 €

tional. Le produit est stable.

4. La TASCOM : 9,1 M€

La taxe sur les surfaces commerciales a été transférée en substitution d'une partie de la dotation de compensation des EPCI. Le barème a été relevé par le conseil de communauté de 0,05% en 2015 comme la loi l'y autorisait. Le produit devrait donc évoluer de 0,56 M€.

Les compensations fiscales de la fiscalité professionnelle : 136 M€ (142 M€ en 2014)

1. Les compensations de l'ancienne taxe professionnelle : 1 M€

Elles diminuent d'année en année car elles font partie des dotations d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat. En 2016, elles seraient de 1,03 M€, au lieu de 1,52 M€ notifié en 2015, soit une diminution de 32 %.

2. La dotation de compensation : 96 M€

Cette dotation se compose de l'ancienne compensation pour suppression de la part salaire de la TP. Elle fait désormais partie de la Dotation globale de fonctionnement.

Depuis plusieurs années, en loi de finances, cette dotation faiblit régulièrement au profit des dotations de péréquations.

En 2016 la perte de recettes est estimée à 3,53 M€ soit une diminution de 3,5%.

3. Les dotations de neutralisation de la réforme de la taxe professionnelle : 39 M€

Une première dotation, la DCRTP, a été allouée à chaque niveau de collectivité selon les pertes dues à la réforme fiscale de 2010. Elle a été évaluée dans le budget 2014 à 14,3 M€ et est restée à l'identique depuis.

Un deuxième dispositif, via le FNGIR, assure la compensation individuelle de chaque collectivité selon qu'elle perd (elle est bénéficiaire du fonds) ou qu'elle gagne (elle est contributrice au fonds). Le montant du FNGIR est de 24,6 M€.

La fiscalité des taxes d'habitation et de foncier : 232 M€ (212 M€ en 2014)

1. Les taxes d'habitation et de foncier : 232 M€

L'hypothèse de progression physique des bases envisagée a été estimée autour de 1,2% pour la taxe d'habitation et de 1,5% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, ainsi qu'une hypothèse de revalorisation dite loi de finances de 0,9%.

Le budget a été bâti avec une hypothèse d'évolution de la fiscalité de 7% pour ces deux taxes comme cela avait été annoncé l'an passé et correspond à un produit complémentaire de 20 M€

2. Les compensations des taxes d'habitation et de foncier : 5,37 M€

Elles accompagnent le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation. Les compensations de taxe d'habitation ont progressé entre 2015 et 2014 du fait de l'application de nouvelles dispositions envers les ménages modestes.

Une très légère progression est anticipée pour 2016 (0,120 K€).

3. La TEOM : 96 M€

Parmi les autres recettes fiscales, la principale est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La prévision de progression du produit de la TEOM est d'environ 2 M€, sans prévision d'augmentation de taux.

Une réflexion sur l'harmonisation des taux de TEOM a été entamée.

La DGF : la dotation d'intercommunalité de 16 M€

L'hypothèse qui a été retenue en 2015 est une ponction de 12 M€ sur la base de la dotation en 2015, au titre de la contribution au redressement des comptes publics.

La péréquation nationale : 2,84 M€

Toulouse Métropole devrait contribuer à la péréquation nationale des ressources intercommunales et communales.

Cette contribution monte progressivement en puissance, passant de 0,68 M€ en 2014 à 2,04 M€ en 2015, et estimée à 2,84 M€ en 2016 (part de Toulouse Métropole uniquement).

A noter que des discussions dans le cadre de la loi de finances sont toujours en cours sur la définition de la trajectoire de ce fonds .

De nouvelles modalités de répartition plus souples et dérogatoires à la règle de répartition, dite de droit commun, sont également débattues, pour permettre une répartition, dite libre, moins contraignante.

Ce fonds organise une solidarité entre collectivités en ponctionnant les ressources de celles qui bénéficient de produits fiscaux plus élevés que la moyenne, pour verser ces fonds aux territoires faiblement dotés de ressources.

Les subventions, participations et autres produits d'exploitation : 78 M€

Près de 78 M€ sont inscrits en 2016, en ligne avec les montants escomptés pour 2015 (77M€).

Composés de recettes tarifaires, des participations d'organismes extérieurs et des revenus locatifs, les produits de fonctionnement autres que la fiscalité et la DGF représentent 9% des recettes de fonctionnement (8% en 2015).



Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT en millions d'euros	BP 2015	Budget 2016 nouveau périimètre	BP 2016 iso périimètre	Variation BP 2016/2015	Structure des dépenses 2015	Structure des dépenses 2016 (iso périimètre)
Dépenses réelles totales	740,05	754,14	748,38	-1%	100%	100%
Reversements aux communes	311,62	283,54	317,67	12%	42%	42%
. Attribution de compensation	299,12	268,54	302,67	1,2%	40,4%	40,4%
. Dotation de solidarité communautaire	12,50	15,00	15,00	20,0%	1,7%	2,0%
Dépenses réelles totales nettes des reversements aux communes	428,44	470,61	430,71	-8%	58%	58%
. Dépenses liées aux politiques publiques nettes des reversements aux communes	410,80	452,39	412,50	0,4%	95,9%	55,1%
. péréquation nationale	1,92	2,84	2,84	47,9%	0,4%	0,4%
. Dégrèvements de fiscalité	0,50	0,30	0,30	-40,0%	0,1%	0,0%
. Frais financiers	15,07	15,08	15,08	0,1%	3,5%	2,0%
. Dépenses imprévues	0,15	0,00	0,00 ns	ns	ns	0,0%

A iso périmètre les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 1%.

Cette évolution est une nécessité au regard de l'impact de la baisse structurelle des dotations de l'Etat.

Si on retire les reversements de fiscalité aux communes, le budget réel de Toulouse Métropole (à iso périmètre) est en augmentation de 2,27 M€; il passe en effet de 428,44 M€ au BP 2015 à 430,71 M€ au BP 2016.

Les dépenses de fonctionnement par nature (nouveau périmètre)

Les reversements aux communes : 283 M€

L'attribution de compensation : 268 M€

Le montant de l'attribution de compensation est par définition un des postes impacté par les transferts d'équipement. En effet en vertu du Code Général des Collectivité Territoriales, l'attribution de compensation vient neutraliser les transferts.

Concrètement inscrite à hauteur de 299,12 M€ au BP 2015, elle sera au final pour 2015 à hauteur de 302,94 M€. En effet, la CLETC de septembre 2015 a acté l'évaluation financière du transfert de

charges dans le cadre de la loi MAPTAM (concrètement il s'agit de la compétence aire d'accueil des gens du voyage, des réseaux de chaleur ou de froid urbain et des concessions de distribution de gaz et d'électricité). L'attribution de compensation a donc été ajustée pour intégrer les montants issus de l'évaluation financière.

Pour 2016, suite aux transferts des équipements l'attribution de compensation diminue de près de 34 M€; elle neutralise en effet la charge nette transférée (à savoir environ 37 M€ de dépenses et 3 M€ de recettes).

En 2016, suite à l'évaluation financière qui sera votée lors de la CLETC l'attribution de compensation sera réajustée en conséquence.

La dotation de solidarité : 15 M€

Pour 2016, la dotation de solidarité est reconduite à hauteur de 15 M€.

Comme le montre le tableau ci-contre, en additionnant les trois DSC qui ont été successivement intégrées dans l'attribution de compensation des communes, la part de la DSC représente 99 M€, soit 16 % des recettes fiscales de Toulouse Métropole.

Au total (AC et DSC), ce sont 44 % des produits fiscaux qui sont reversés aux communes.

Les dépenses de fonctionnement détaillées

Reversements aux communes	2016
DSC réintégrée en 2004	36,707
DSC réintégrée en 2009	40,044
DSC réintégrée en 2010	6,887
DSC 2016	15,000
Total DSC	98,638
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	641,60
<i>Part de la DSC dans les produits fiscaux</i>	<i>15,37%</i>
AC	268,54
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	641,60
<i>Part de l'AC dans les produits fiscaux</i>	<i>41,85%</i>
AC+DSC 2016	283,54
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	641,60
<i>Part des reversements dans les produits fiscaux</i>	<i>44,19%</i>

Les critères de la DSC

Depuis 3 ans (2013-2014 et 2015), la DSC est composée de 3 parts :

- La première part, appelée **dotation « tronc commun »**, et la plus importante est assise sur des critères prévus par la réglementation c'est-à-dire le revenu par habitant et l'insuffisance de potentiel fiscal ou sur des critères historiques comme l'effort fiscal.

En 2015 sur les 15 M€, 9,45 M€ ont été consacrés à cette première part.

- La deuxième part appelée **« dotation de rattrapage »** a pour but de créer un effet de péréquation plus ample. Elle repose sur une évaluation des inégalités de moyens entre communes.

En 2015 sur les 15 M€, 2 M€ ont été consacrés à cette première part.

Pour cela, trois « strates » de communes ont été définies sur la base de critères démographiques :

- les communes de moins de 4 000 habitants
- les communes entre 4 000 et 7 000 habitants,
- les communes de plus de 7 000 habitants

Au sein de chaque strate, seules les communes dont les ressources par habitant sont inférieures à la moyenne sont éligibles à la dotation particulière.

Au final, en 2015, 22 communes ont été éligibles à la dotation particulière. Le calcul des droits est actualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des situations.

- Une troisième part a été créée en 2013, pour **compenser les pertes de dotations liées au nouveau calcul du potentiel fiscal consécutif à la réforme de la fiscalité locale de 2010.**

En 2015, 3,55 M€ ont été consacrés à cette part.

La création de cette 3ème part était conjoncturelle, pour amortir les effets de la réforme fiscale de 2010.

Un nouveau pacte sera à définir en 2016, avec au cœur de dispositif la recherche de critères péréquateurs.

Les dépenses de fonctionnement par nature

Evolution des charges de fonctionnement par nature hors reversements aux communes				
En millions d'euros	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre	variation à iso périmètre
Fournitures et prestations	76,27	80,83	76,25	0,0%
Dépenses de personnel	152,24	160,47	152,19	0,0%
Participations et contributions	180,23	204,42	182,03	1,0%
dont SMTC	100,00	100,00	100,00	0,0%
Frais financiers	15,07	15,08	15,08	0,1%
Péréquation nationale	1,92	2,84	2,84	47,9%
Dégrèvements de fiscalité	0,50	0,30	0,30	-40,0%
Dépenses exceptionnelles et dépenses	2,21	6,66	2,02	-8,4%
Total des dépenses réelles de fonctionnement nettes des reversements aux communes	428,44	470,61	430,71	0,53%

Les dépenses de fonctionnement hors reversement aux communes, à iso périmètre, augmentent en 2016 de 0,5 %.

Les dépenses de fonctionnement hors reversements : 471 M€

Les frais de personnel : 152 M€

Il convient de souligner qu'à périmètre constant la masse salariale est stabilisée, à 152 M€.

Les engagements de maîtrise des dépenses de personnel sont tenus.

Trois secteurs d'activité communautaires mobilisent 84 % de la masse salariale : les déchets, la propreté et la voirie.

Les achats de biens et de services dénommés « charges de gestion courante » : 81 M€

Directement lié à l'activité, ce poste évolue en fonction de l'augmentation des interventions de Toulouse Métropole et du développement de ses missions. A iso périmètre ce poste est stable, traduisant là encore la stratégie d'économies et de rationalisation développée par l'ensemble des services.

A noter que l'alloué 2015 est de 75 M€. Sur cette base de consommation de crédits cela signifierait alors une augmentation de seulement 1,6%.

Les contributions et subventions, c'est-à-dire les transferts de crédits à des organismes partenaires de Toulouse Métropole : 204 M€

Les subventions

Ce poste budgétaire est impacté par les transferts d'équipements. En effet, sur les 37 M€ de dépenses de fonctionnement liées aux transferts des équipements, 22,4 M€ sont des subventions (soit 60%), à savoir 19,78 M€ de subventions versées au Théâtre et à l'Orchestre du Capitole et 2,52 M€ au Théâtre National de Toulouse.

Concrètement cela signifie que la subvention au Théâtre et Orchestre du Capitole sera désormais de 27,78 M€.

Evolution du poste contributions et subventions				
En millions d'euros	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre	variation à iso périmètre
Contributions et participations	180,23	204,42	182,03	1,00%
. Service incendie	19,30	19,32	19,32	0,1%
. Syndicat mixte des transports	100,00	100,00	100,00	0,0%
. DECOSET	34,10	34,20	34,20	0,3%
. Déficit des budgets annexes	2,70	3,59	3,59	33,0%
. Subventions aux associations	7,83	11,01	8,49	8,4%
. Subventions à des organismes publics	8,35	28,08	8,30	-0,6%
. Indemnités des élus	2,16	2,17	2,17	0,5%
. Excédent ZAC Basso Cambo III	0,14	0,00	0,00	-100,0%
. Autres contributions versées	4,70	6,05	5,96	26,9%

Les contributions

- le contingent incendie, pour un montant de 19,32 M€ (19,3 M€ en 2015)
- La contribution au syndicat mixte des transports en commun.

En 2013, 2014 et 2015 il a été proposé 100 M€ de contribution en adéquation avec les besoins de financement de la section d'exploitation du syndicat.

Pour 2016, un niveau identique de contribution est proposé, pour 100 M€. Le besoin de financement est stable par rapport à 2015 sous deux effets, des recettes globalement dynamiques et des dépenses maîtrisées.

En outre, comme cela avait été décidé lors du séminaire financier du début de mandat, la baisse des dotations de l'Etat implique un effort partagé de Toulouse Métropole et de ses satellites.

- La contribution au syndicat mixte de traitement des ordures ménagères pour un montant de 34,2 M€ (34,1 M€ en 2015)
- 3,6 M€ sont prévus pour équilibrer le budget annexe des pépinières. Ce niveau de

subvention ne pourra être tenu qu'à la condition de revoir le fonctionnement des pépinières et notamment la facturation des charges locatives.

A noter que prévu à hauteur de 2,7 M€ au BP 2015, ce montant a été porté à 3,5 M€ par décision modificative.

Les frais financiers : 15 M€

Les frais financiers sont stables à 15 M€.

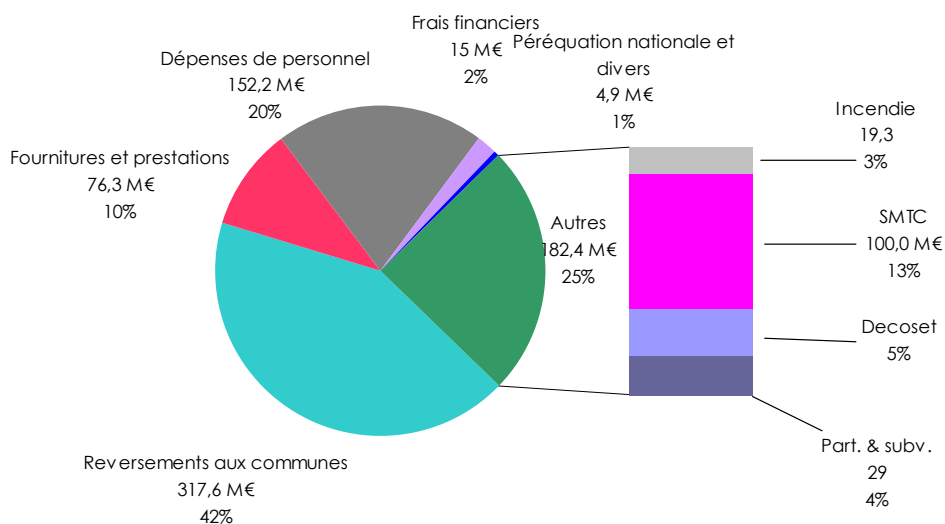
En 2015, Toulouse Métropole va réaliser un emprunt d'environ 63 M€.

L'encours de dette estimé au 31-12-2015 sera de 545 M€.

Le taux d'intérêt moyen est faible, moins de 3%. La prévision budgétaire tient compte de la gestion de trésorerie qui permet de générer des économies significatives notamment en remboursant les emprunts revolving tout au long de l'année dès lors que le compte au Trésor de la Métropole est excédentaire.

La structure du budget de fonctionnement

Structure des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal



Les dépenses de fonctionnement par compétence

Evolution des dépenses de fonctionnement par grand secteur d'activité					
En millions d'euros	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre	Variation BP 2016 (nouveau périmètre)/ BP 2015	Variation BP 2016 (iso périmètre)/ BP 2015
Développement économique & recherche	9,40	10,36	10,36	10,20%	10,20%
Aménagement urbain	11,00	13,67	13,67	24,21%	24,21%
Développement	20,40	24,02	24,02	17,76%	17,76%
Habitat	2,19	1,89	1,89	-13,96%	-13,96%
Cohésion sociale	5,72	5,63	5,63	-1,59%	-1,59%
Habitat et cohésion sociale	7,91	7,51	7,51	-5,02%	-5,02%
Voirie	28,65	27,56	27,56	-3,82%	-3,82%
Transports	100,94	101,02	101,02	0,07%	0,07%
Déplacements	129,60	128,58	128,58	-0,79%	-0,79%
Déchets	77,60	77,60	77,60	0,00%	0,00%
Propreté	38,90	38,02	38,02	-2,26%	-2,26%
Déchets et propreté	116,51	115,63	115,63	-0,75%	-0,75%
Bases de loisirs et sports	3,28	3,33	3,07	1,56%	-6,23%
Environnement	2,57	2,66	2,66	3,21%	3,21%
Assainissement	10,90	10,81	10,81	-0,81%	-0,81%
Incendie	19,59	19,61	19,61	0,10%	0,10%
Opérations funéraires	0,41	2,70	0,27		
Cadre de vie	36,74	39,10	36,42	6,42%	-0,89%
Culture	11,80	47,34	11,64	301,19%	-1,36%
Sous total Services opérationnels	322,96	362,19	323,80	12,15%	0,26%
Services fonctionnels retraités des mutualisations et des remboursements des budgets annexes	69,11	68,19	69,12	-1,33%	0,01%
Frais financiers	15,07	15,08	15,08	0,08%	0,08%
Dép imprévues et divers	0,15	0,00	0,00		
Péréquation nationale et dégrèvements de fiscalité	1,30	3,14	3,14	141,54%	141,54%
TOTAL	408,58	448,60	411,14	9,79%	0,62%

Les dépenses de fonctionnement par compétences :

Le tableau ci-dessus et les graphiques de la page suivante illustrent les allocations budgétaires allouées par secteur d'activité communautaire hors versements aux communes. Les dépenses de personnel sont intégrées et réparties dans les différentes compétences. Pour une approche correcte des dépenses d'administration générale le montant de la masse salariale a été retraité. Les mises à disposition de la Métropole à la ville de Toulouse et les remboursements des budgets annexes ont été déduits.

- **Les déplacements** (voirie et transport) occupent la part la plus importante du budget avec **128,6 M€**. Dans ce montant, la

part de la contribution au SMTC est prépondérante (100 M€).

Pour **la compétence « voirie »**, l'entretien des voies et réseaux de l'ensemble des communes de la Métropole ainsi que la gestion des trafics, la sécurité routière,....représentera **27,6 M€**.

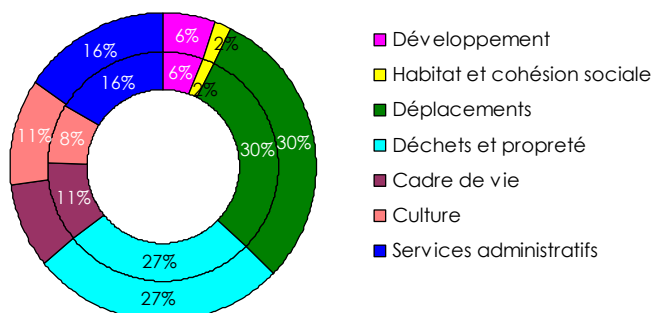
- **La compétence « propreté et déchets »** reste stable entre 2016 et 2015 (-0,75%) et représente 115,6 M€.

La compétence **déchets** se décompose entre la part de traitement confiée à Decoset (34,2 M€) et la part collecte gérée en Régie pour 43,40 M€. La compétence **propreté** s'élève à 38,02 M€.

Les dépenses de fonctionnement par compétence

Répartition des dépenses de fonctionnement par grand secteur d'activité :

Au centre, la ventilation à iso-périmètre
A l'extérieur, la répartition suite aux transferts



La rationalisation de la gestion de cette compétence entraîne une diminution de 2,26%.

- Le **développement économique** et le **développement urbain** représentent respectivement **13,7 M€** et **10,36 M€**, en augmentation respectivement de 10% et 24%.

Le développement économique passe de 9,40 à 10,36 M€, soit plus 0,90 M€. Cette progression est en majorité imputable à l'augmentation du déficit du budget annexe « activité immobilière ».

Le développement urbain progresse de 2,67 M€ soit +24%. Cette augmentation est avant tout faciale et est liée aux contraintes de nomenclature fonctionnelle imposée par le nouveau cadre comptable et doit s'analyser au regard de la diminution constatée sur la compétence voirie.

Le Grand Projet de Ville, pour la première fois, inscrit des crédits d'ingénierie en fonctionnement (0,4 M€).

- L'**item « cadre de vie »** regroupe l'offre de services de la Métropole vers la population en matière d'écologie urbaine (2,66 M€), d'assainissement (10,81 M€).
- L'**habitat et la cohésion sociale** diminuent de 5%.

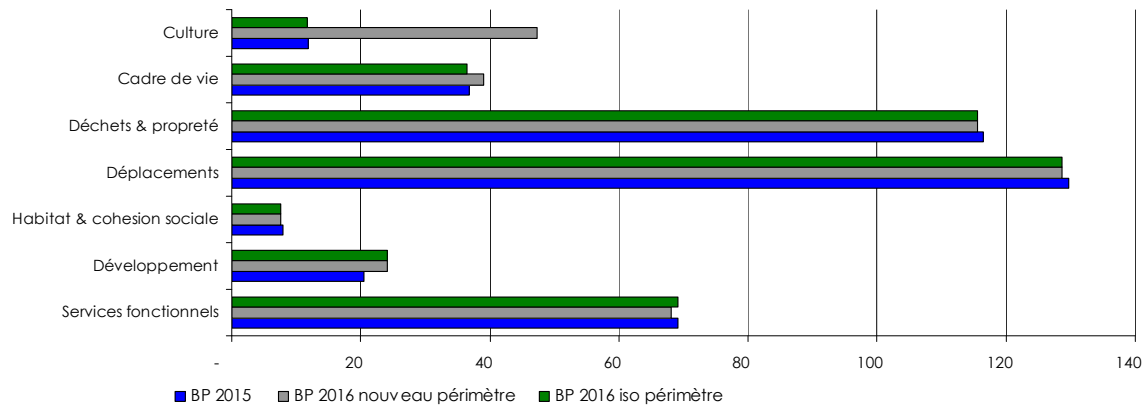
La diminution de l'habitat (-0,3 M€) s'explique essentiellement par la fin du projet éco-habitat.

- La **culture** est par définition la politique publique la plus impactée par le transfert des équipements. Le Théâtre et l'Orchestre du Capitole ainsi que le Théâtre National de Toulouse sont désormais métropolitains.

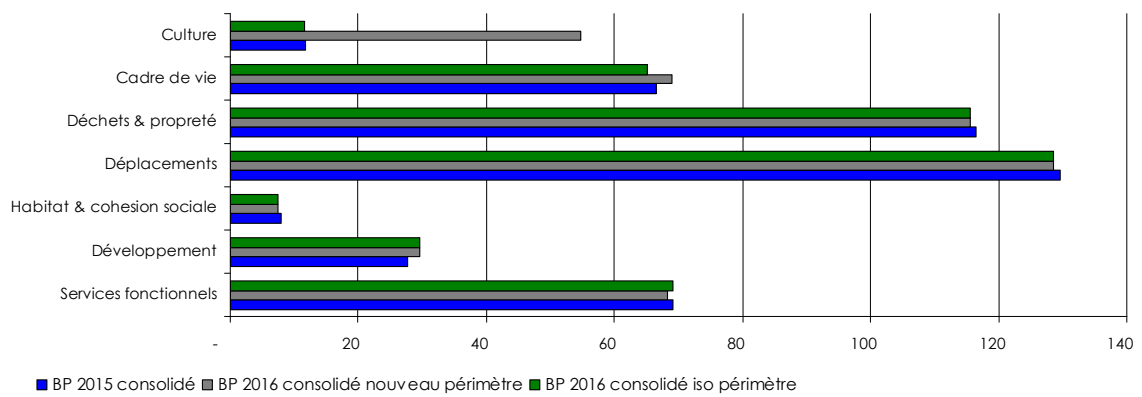
Le graphique ci-dessus permet de mettre en perspective la structure des dépenses de fonctionnement par grand secteur d'activités entre le budget 2016 issu des transferts et le budget 2016 à iso-périmètre.

Le poids de la culture passe de 8% à 12%.

Evolution des actions de la Métropole (Budget principal)



Evolution des actions de la Métropole (budgets consolidés)



L'épargne

CALCUL DE L'EPARGNE	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre
Produits de fonctionnement	784,28	832,12	826,35
Reversements aux communes, FPIC et dégrèvements fiscaux	314,04	286,68	320,81
Produit net de fonctionnement	470,25	545,44	505,54
Dépenses de gestion nettes	410,95	452,39	412,50
Epargne de gestion	59,30	93,05	93,05
Frais financiers	15,07	15,08	15,08
Epargne brute ou capacité d'autofinancement	44,23	77,97	77,97
Remboursement du capital de la dette	28,07	30,84	30,84
Epargne nette	16,16	47,13	47,13

Le tableau de formation de l'épargne, ci-dessus, présente les marges de manœuvre financières :

- **Une épargne de gestion** de 93,05 M€ supérieure à celle de 2015 grâce à une progression des recettes supérieure à celle des dépenses courantes, conséquence logique de la stratégie fiscale retenue.
- **L'épargne brute** s'élèvera à 78 M€. Les frais financiers étant stables, le même écart se retrouve par rapport à l'épargne brute de 2015 (+34 M€).

Compte tenu du remboursement du capital de la dette de 31 M€ (hors remboursement du prêt à taux zéro pour le FCTVA) l'épargne nette serait de **47 M€**, et passerait à 40 M€ si on défalque le prêt de la CDC.

L'EPCI n'existant que depuis 2001, son recours à l'emprunt est récent et l'emprunt nouveau représente un flux plus important que le remboursement (181 M€ emprunté pour 30 M€ de remboursement, dans la configuration du budget soumis au vote). Aussi le flux net d'emprunt annuel supplémentaire (emprunt nouveau - remboursement de capital) vient augmenter l'encours et représente immédiatement une annuité complémentaire l'année suivante.

L'épargne nette de 47 M€ va donc constituer l'autofinancement des dépenses d'investissement de 2015 et des années à venir.

Ce niveau d'épargne permettra de limiter le recours à l'emprunt pour 2016 et par voie de conséquence de baisser le montant de l'annuité sur les exercices suivants.

Pour 2016, le montant de l'investissement est prévu à hauteur de 296 M€ (nouveau périmètre).

L'épargne représente donc 16% du financement de ces investissements au stade des prévisions.

L'effort d'équipement

DEPENSES D'EQUIPEMENT (En millions d'euros)	BP 2015	BP 2016 iso périmètre	BP 2016 nouveau périmètre	Variation à iso-périmètre	Variation à nouveau périmètre	Structure des dépenses (2016 nouveau périmètre)
Etudes	11,41	12,00	12,00	5,2%	5,2%	4,1%
Acquisitions	61,37	52,11	56,27	-15,1%	-8,3%	19,0%
Travaux	99,23	137,61	138,46	38,7%	39,5%	46,8%
Opérations pour compte de tiers	13,36	15,53	15,53	16,2%	16,2%	5,2%
Total des dépenses d'équipement direct	185,37	217,25	222,26	17,2%	19,9%	75,1%
Subventions d'équipement versées	54,00	71,51	71,63	32,4%	32,7%	24,2%
Total des subventions versées	54,00	71,51	71,63	32,4%	32,7%	24,2%
Avances aux SEM	1,30	0,10	0,10	-92,3%	-92,3%	0,0%
Achat d'actions	0,87	0,85	1,97	-2,2%	127,3%	0,7%
Total des dépenses financières	2,17	0,95	2,07	-56,2%	-4,4%	0,7%
Total des dépenses d'investissement (hors dette)	242	289,71	295,96	20%	23%	100,0%

L'effort d'équipement en 2016

A iso périmètre, 290 M€ sont inscrits au BP 2016. Ce montant passe à 296 M€ en intégrant les transferts.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le montant des dépenses d'équipement **direct** représente **75%** des dépenses et **celui des fonds de concours 24%**.

Pour 2016, les 71,63 M€ de subventions versées sont **principalement** dédiées :

- ✓ à la voirie pour 11,8 M€ (couloirs de bus),
- ✓ à l'habitat pour 22 M€
- ✓ au développement économique 14 M€ (dont 7,1 M€ de subvention à destination des budgets annexes activité immobilière et oncopôle)
- ✓ 4,6 M€ pour la LGV
- ✓ 2 M€ pour le stadium.

Les dépenses d'équipement

Comme pour les années précédentes, le Conseil de la Métropole votera la plus grande part de ses

opérations en procédure d'autorisation de programmes-crédits de paiement afin d'avoir une meilleure adéquation entre les prévisions budgétaires annuelles et leur réalisation.

Les opérations 2016 au sein de la programmation pluriannuelle communautaire : 289,7 M€

Comme le montrent les tableaux page 26 et 27, les opérations de Toulouse Métropole sont déclinées en 7 axes, conformément au vote de la PPIM en juin 2015.

- **Premier axe « Mobilités et réseaux d'infrastructures » : 136,65 M€**

46% des crédits inscrits au BP 2016 sont consacrés à cet axe prioritaire, dont les principaux projets ou opérations sont les suivants.

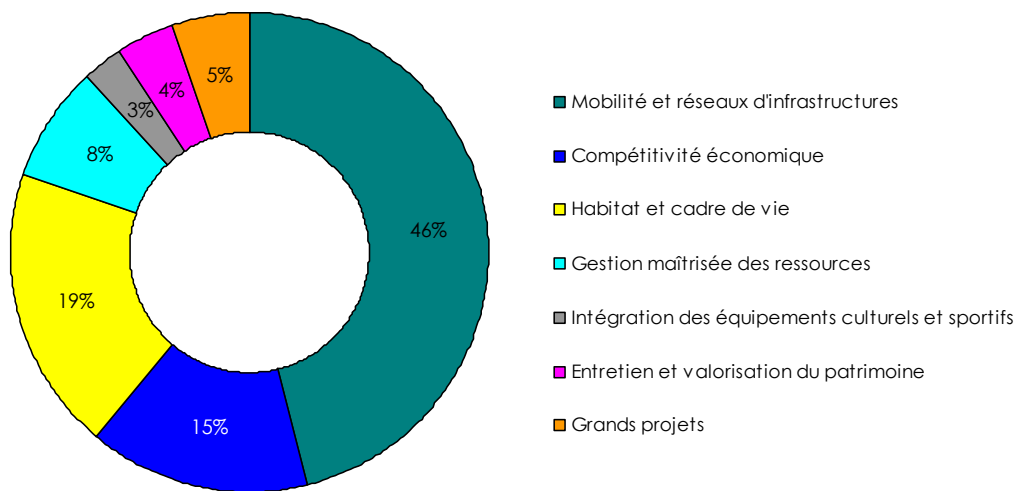
Les enveloppes locales en 2016 (87 M€) représentent 30 % du budget d'investissement. Au budget primitif les crédits qui ont été inscrits correspondent :

Le programme d'équipement de 2016 de Toulouse Métropole

1 – MOBILITES ET RESEAUX D'INFRASTRUCTURES (bouger)	136,65
Voirie enveloppes locales	86,86
- Enveloppe locale Toulouse	56,53
- Enveloppe locale autres communes	30,33
Déplacements et voirie	41,37
PDMI-Voiries d'Etat	6,50
Maillage secteur Est	2,13
Amélioration secteur Nord	7,02
Réseaux cyclables	6,35
Amélioration des déplacements	0,71
Ligne Garonne	0,00
Maillage secteur Nord Ouest	7,90
Frais communs des services urbains	0,00
Couloirs de bus	10,68
Signalisation lumineuse	0,08
PUP	8,37
PUP Ecopôle	0,11
PUP Pradelle	0,25
PUP La Violette	0,60
PUP Tucol	0,12
PUP Capio	1,54
PAE Mondonville	1,06
PUP Casino	4,70
Parkings	0,06
2 – COMPETITIVITE ECONOMIQUE (innover et créer)	43,99
MONTAUDRAN	18,34
Montaudran	8,46
Aménagement espaces publics Piste des Géants	5,98
Conservatoire des Mécaniques	3,05
Espace mémoire	0,85
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	25,65
Enseignement supérieur	6,74
Immobilier d'entreprises (pépinières)	0,50
Autres actions de développement économique	7,17
Participation au BA de la ZAC Oncopôle	1,20
Recherche publique collaborative	8,10
CPER	6,00
Institut de Recherche Technologique Saint Exupéry	2,10
EXTENSION DU MINT	1,20
Autres actions	0,74

Le programme d'équipement de 2016 Toulouse Métropole

3 – HABITAT ET CADRE DE VIE (vivre ensemble)	57,00
GRAND PARC GARONNE	3,15
OPERATIONS D'AMENAGEMENT CONCEDEES (ZAC)	6,21
Gramont	1,00
Malepère	1,00
Jean Gilles	0,81
Aéroconstellation	3,40
GRAND PROJET DE VILLE	16,52
ETUDES PROJETS D'AMENAGEMENT	0,65
HABITAT	25,93
DAP Logement social public	7,00
Logements étudiants	0,48
DAP Logement social public/fonds propres	9,00
GPV(ANRU)	2,50
OPAH Copropriétés	0,26
Réhabilitation habitat public (performance énergétique)	1,08
Convention cadre habitat	4,53
Guichet unique ANAH	1,09
OPERATIONS FONCIERES	3,02
CIMETIERES	1,00
AIRES D'ACCUEIL	0,51
4 – GESTION MAITRISEE DES RESSOURCES (maîtriser les ressources)	22,84
INNOVATION VILLE DE DEMAIN	0,15
AMENAGEMENTS CANAUX	0,51
PLUVIAL	9,10
DECHETS	10,00
TRAITEMENT DE LA PROPLETE	1,00
RESEAUX ELECTRIFICATION	0,40
DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOLOGIE URBAINE	1,64
TELMUT	0,03
5 – INTEGRATION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS METROPOLITAINS (assurer un statut de Métropole européenne)	8,35
CULTURE	5,14
BASES DE LOISIRS	0,55
SPORTS	2,66
6 – ENTRETETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE	11,81
7 – GRANDS PROJETS	15,31
TOTAL	295,96



Aux crédits de paiement des autorisations de programmes 2012-2014 (qui ne sont pas encore réalisées permettant ainsi d'achever les opérations en cours) et 2015-2017, selon les nouvelles modalités de calcul établies l'an passé.

41 M€ seront consacrés **aux opérations structurantes de déplacements urbains**, dont:

- ✓ Près de 11 M€ pour les couloirs de bus
- ✓ Près de 8 M€ pour le maillage Nord Ouest
- ✓ Environ 2 M€ pour le maillage du secteur est
- ✓ Environ 7 M€ pour le maillage du secteur Nord (dont la quasi-totalité est dévolue aux études du BUN pour 6,7 M€)
- ✓ 6M€ sont inscrits pour développer le réseau cyclable métropolitain.

8,37 M€ seront consacrés **à différents projets de PUP** (projet urbain partenarial).

- **2ème axe « la compétitivité économique » 42,58 M€**

Plusieurs projets sont portés par ce volet de la PPIM :

- ✓ Dédié à l'accueil d'activité innovantes et universitaire, le site **Montaudran Aérospace** a pour vocation de devenir le quartier européen de l'innovation. Au BP 2016, **18 M€** seront consacrés à ce projet pour l'implantation du Conservatoire des Mécaniques, les travaux de la Piste et des Jardins de la Ligne, et l'Espace Mémoire de l'Aéropostale
- ✓ Domaine prioritaire de la programmation pluriannuelle, l'effort en faveur de **l'enseignement et la recherche** s'élève à près de **26 M€**.
 - A la construction de l'Institut de recherche technologique (2,10 M€ pour 2016)
 - au CPER : 6 M€
 - 6,74 M€ pour l'enseignement supérieur (Toulouse Campus/Toulouse School of Economy/IEP)
 - A l'aide au renforcement des centres de décisions économiques 3,91 M€

• **3ème axe « l'habitat et le cadre de vie »**
22,84 M€

Cet axe regroupe les projets suivants liés à l'habitat public et privé, mais également des projets structurants et qualitatifs, tels le Grand parc Garonne et le Grand Projet de Ville.

✓ **L'habitat** un axe essentiel prioritaire de la mandature. Les actions engagées sont l'aide à la pierre (9 M€ pour la part gérée sur les fonds propres de la Métropole en complément de 7 M€ de crédits délégués) ainsi que de nombreux projets :

- 0,48 M€ pour le logement étudiant
- Dans le cadre des conventions ANRU 2,50 M€ seront dévolus au Grand Projet de Ville
- 4,5 M€ seront inscrits dans le cadre du partenariat développé avec habitat Toulouse conformément aux engagements du PLH.
- 0,26 M€ correspondent au programme 2016 de la réhabilitation de l'habitat social public.

✓ **Le Grand Parc Garonne** : ce projet très qualitatif concerne 7 communes. Il a pour ambition de mettre en valeur la richesse des milieux naturels situés sur les rives de la Garonne, de préserver les paysages et d'offrir aux habitants 3000 hectares de lieux de loisirs, de rencontres et de promenade (le crédit de paiement inscrit au BP 2016 s'élève à 3,15 M€).

✓ **Les opérations d'aménagement concédées** (Gramont, Malepère, Saint Gilles, Aéroconstellation) se poursuivent. 6,21 M€ sont inscrits à ce titre au budget.

✓ Pour 2016, le montant inscrit au titre des quartiers du **Grand Projet de Ville** sont de

16,52 M€ permettant de continuer à réaliser les opérations de renouvellement urbain et les chantiers de rénovation des espaces publics.

✓ Des études urbaines à hauteur de 0,65 M€ (notamment pour le Grand Territoire Est) sont inscrites au budget.

• **4ème axe « la gestion maîtrisée des ressources »**

L'ensemble des services de proximité comme les déchets et la propreté (11 M€), l'assainissement pluvial (9,10 M€), les actions en faveur de l'écologie urbaine (1,6 M€), l'aménagement des canaux (0,5 M€) sont regroupés autour de cet axe.

• **5ème axe « l'intégration des équipements culturels et sportifs » 8,35 M€**

Les principaux projets culturels (5,14 M€) et sportifs (2,6 M€) seraient répartis de la façon suivante :

- ✓ Aéroscopia : CP de 0,8 M€
- ✓ Mix Art Myrys : CP de 0,1 M€
- ✓ Des crédits de maintenance des Nouveaux Territoires de l'Art
- ✓ Une nouvelle AP de 3,1 M€ est ouverte au BP 2016 avec un CP de 1,9 M€ pour réaliser la rénovation complète du planétarium de la cité de l'Espace.
- ✓ 0,63 M€ sont ouverts pour le Muséum
- ✓ 0,66 M€ pour réaliser les travaux au Stadium (indépendamment des travaux spécifiques liés à l'Euro 2016 et imputés sur le budget de la Ville) et au Palais des Sports.

✓ Dans le cadre de l'Euro 2016, une participation de 2 M€ au bénéfice de la Ville de Toulouse pour le Stadium est ouverte au budget

• **6ème axe « Entretien et valorisation du patrimoine » 11,81 M€**

Sous cette rubrique sont rassemblées les dépenses relatives aux moyens de fonctionnement des services :

- ✓ Les systèmes d'information (3,85 M€)
- ✓ Le parc auto pour 0,59 M€
- ✓ Les dépenses relatives aux travaux d'entretien des bâtiments et à la mise en œuvre du schéma directeur immobilier pour 3,94 M€
- ✓ La participation de la Métropole à l'Agence France locale est répertoriée ici (0,85 M€).

• **7ème axe « Les grands projets» 15,31 M€**

Trois grands projets qualitatifs et hautement structurants pour renforcer l'attractivité de la métropole ont été isolés au sein de la PPIM.

- ✓ Le nouveau **Parc des Expositions** dont l'agglomération souhaite se doter : les crédits inscrits (8 M€) permettent de poursuivre les études et de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à son implantation à Aussonne.
- ✓ Dans le cadre de l'arrivée de la LGV 3,3M€ correspondent à la participation de la Métropole aux engagements pris pour le tron-

çon Tour-Bordeaux

- ✓ Les études relatives au projet se poursuivront grâce à l'inscription de 2,7 M€

Les dépenses d'équipement par compétence

Les tableaux et graphiques indiquent la répartition des dépenses d'équipement par secteur d'activité, à iso périmètre et à l'issue des transferts.

Comme en fonctionnement les **enveloppes budgétaires consacrées aux déplacements** (voirie et transports)sont prépondérantes et représentent **55%** des dépenses totales (54% en 2015).

20% des dépenses sont consacrés au **développement économique et urbain**, qui est le deuxième secteur d'investissement de Toulouse Métropole. Il s'agit d'une mission essentielle de la Métropole (23 % en 2015).

Le **cadre de vie** représente **4%**. Les compétences culture et sport ont été isolées afin de mieux rendre compte de la nouvelle structuration des compétences suite aux transferts des équipements.

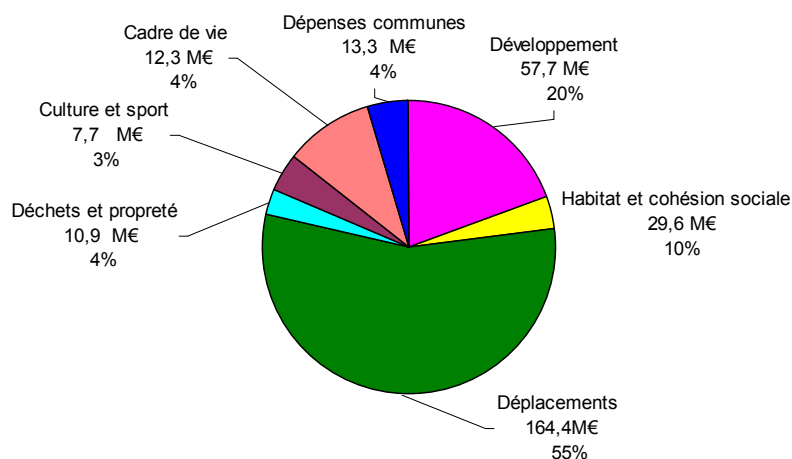
La part consacrée à **l'habitat et à la cohésion sociale** s'élève à 10% du budget

Les dépenses d'administration représentent 4% du budget 2016 et sont en léger recul.

Les dépenses d'équipement par secteur d'activité

En millions d'euros	BP 2015	Budget 2016 nouveau périmètre	BP 2016 iso périmètre	Structure des dépenses en 2016 (nouveau périmètre)
Développement économique et recherche	28,75	31,98	31,70	10,8%
Aménagement urbain	27,24	25,75	25,75	8,7%
Développement	55,99	57,73	57,45	19,5%
Habitat	22,80	28,93	28,93	9,8%
Cohésion sociale	0,00	0,65	0,65	0,2%
Habitat et cohésion sociale	22,80	29,58	29,58	10,0%
Voirie	124,52	149,72	149,72	50,6%
Transports	5,74	14,63	14,63	4,9%
Déplacements	130,26	164,35	164,35	55,5%
Déchets	5,17	10,00	10,00	3,4%
Propreté	0,95	0,88	0,88	0,3%
Déchets et propreté	6,13	10,88	10,88	3,7%
Bases de loisirs	0,70	0,70	0,70	0,2%
Environnement	0,81	1,53	1,53	0,5%
Assainissement	7,02	9,10	9,10	3,1%
Opérations funéraires	1,00	1,00	1,00	0,3%
Culture et sport	3,07	7,71	2,86	2,6%
Cadre de vie	12,61	20,05	15,20	6,8%
Total Services au public	227,78	282,59	277,46	95,5%
Services d'administration générale	11,59	10,10	10,10	3,4%
Achat d'actions		1,97	0,85	0,7%
Dépenses imprévues et divers	0,00	0,00	0,00	0,0%
Avances	1,30	1,20	1,20	0,4%
Sous total dépenses de structure et divers	12,89	13,27	12,15	4,5%
TOTAL	241,53	295,96	289,71	100,0%

Budget principal 2016 (nouveau périmètre)
Ventilation des dépenses d'investissement par grand secteur d'activité



Le financement de l'investissement

	BP 2015	BP 2016 iso périètre	BP 2016 nouveau périètre	Variation à iso-périètre	Variation à nouveau périètre	Structure des dépenses (2016 nouveau périètre)
Epargne nette	16,16	47,13	47,13	191,5%	192%	16%
Cessions	5,43	4,56	4,56	-16,1%	-16%	2%
Subventions	29,98	23,44	23,44	-21,8%	-22%	8%
Remboursements de travaux	13,46	15,53	15,53	15,4%	15%	5%
Dotations et divers	31,00	30,00	30,00	-3,2%	-3%	10%
Total des ressources propres	96,03	120,65	120,65	25,6%	26%	41%
Remboursements de prêts aux budgets annexes et des avances aux SEM	1,24	1,06	1,06	-14,8%	-15%	0%
Total des ressources hors emprunt	97,27	121,70	121,70	25,1%	25%	41%
Emprunt d'équilibre	144,27	175,31	181,57	21,5%	26%	59%
Financement total	241,53	297,01	303,27	23,0%	26%	100%

Le financement des dépenses d'équipement

Pour financer les 296 M€ de dépenses d'investissement hors dette (total des dépenses d'investissement diminué du remboursement du capital de la dette et du prêt à taux zéro relatif au FCTVA) la Métropole va :

- Utiliser l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (47M€) ;
- recevoir des subventions (23M€), des produits de cessions (5 M€) et d'autres recettes telles que le FCTVA (17 M€) ou les taxes d'urbanisme (13 M€) ;
- Recouvrer des remboursements de travaux pour 15 M€ ;
- Recevoir des remboursements d'avances de 1 M€

Le FCTVA et les taxes d'urbanisme : 30 M€

Le fonds de compensation de la TVA a été estimé à 17 M€ correspondant aux prévisions de dépenses d'équipement éligibles.

Les métropoles, à l'identique des communes, perçoivent le fonds avec deux années de retard ou un an, si elles bénéficient du plan de relance de 2009, ce qui est le cas pour Toulouse Métropole.

Le taux appliqué sera de 16,404% en 2016.

Les subventions d'investissement et participations reçues : 23,44 M€ (dont 6,5 M€ d'amendes de police)

Les subventions d'investissement sont inscrites seulement si la Métropole dispose d'une notification adressée par les partenaires; près de 23 M€ sont prévus pour cette nouvelle année budgétaire.

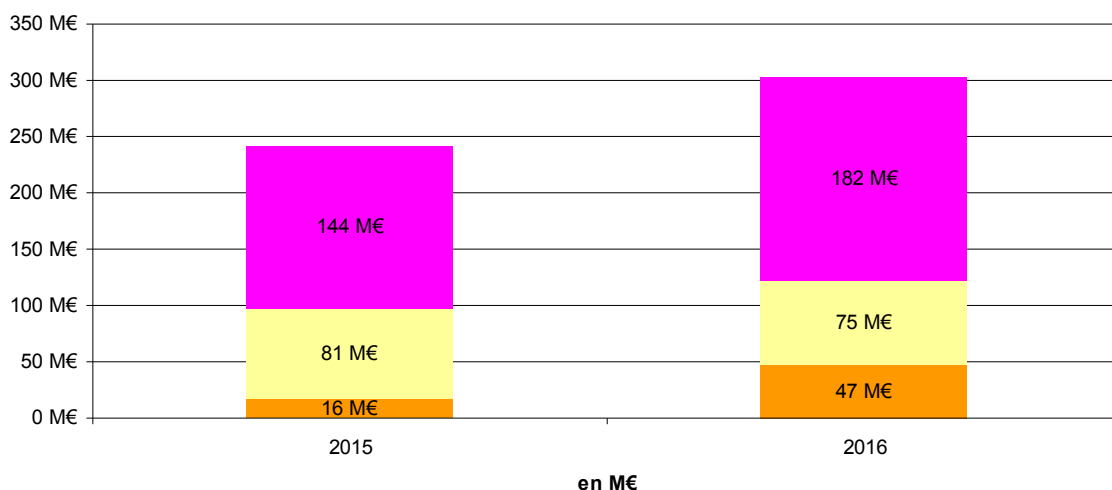
L'Etat devrait verser 7,4 M€ dont 7 M€ pour l'aide à la pierre.

1,3 M€ de la part du Conseil Départemental au titre du pool routier ont été évalués au budget 2016.

L'Etat verse une dotation calculée à partir du produit des amendes de police de 6.5 M€. Rappelons que cette recette est obligatoirement affectée à la sécurité routière et à l'amélioration de la circulation. La loi MAPTAM a modifié le régime des amendes de police liées au stationnement. Les décrets d'application sont en préparation.

Dans le cadre des actions partenariales, des participations permettent de financer des opérations d'aménagement spécifiques (PUP, PAE...). 4,024 M€ sont inscrits à ce titre et 1,8 M€ pour les ZAC .

**financement de l'investissement
(BP 2016 nouveau périmètre)**



Les opérations pour le compte de tiers et de remboursement de travaux : 15,53 M€

Il s'agit principalement de remboursements de Tisséo pour des aménagements de voiries destinés aux transports collectifs.

Les cessions : 4,56 M€

Ces recettes concernent essentiellement des ventes de terrains.

Les autres recettes d'investissement : 1 M€

Certains budgets annexes ont bénéficié de prêts du budget général. Leur remboursement (1 M€) est donc inscrit au budget principal en recettes..

L' emprunt : 181,57 M€

Le recours à l'emprunt serait de 182 M€ soit 61% du financement des dépenses d'équipement de 2016. Au stade du budget prévisionnel, cet emprunt de 182 M€ est théorique.



La projection des équilibres sur le mandat fait apparaître une nette augmentation du recours à l'emprunt, augmentation en cohérence avec les équilibres financiers de la Métropole qui restent satisfaisants .

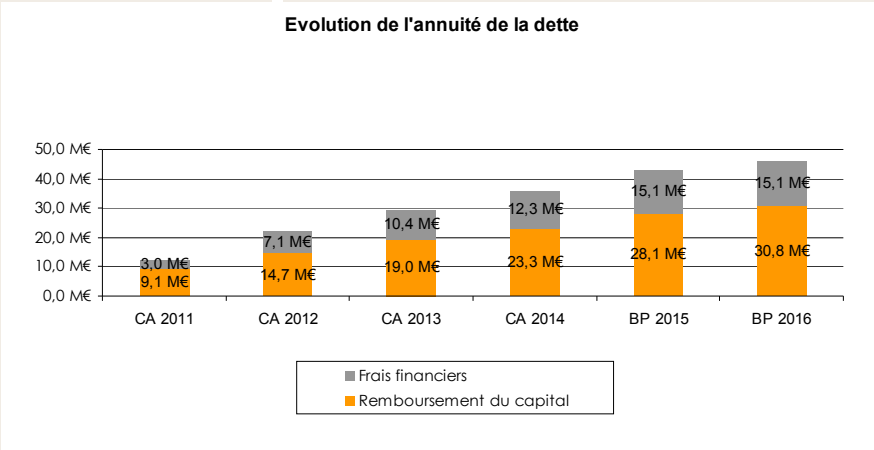
Le recours au levier fiscal permet de consolider une épargne nette de bonne tenue et de limiter le financement par emprunt d'un programme d'investissement ambitieux.

Le stock de dette du budget principal sera au 1er janvier 2016 de 545 M€.

La progression du stock de dette est une nécessité pour mener à bien les programmes et actions.

Toutefois la capacité de désendettement devient un indicateur à suivre avec attention.

En 2015, sur la base du CA estimé il sera de 8,5 ans.



L'équilibre des budgets annexes

L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Assainissement				Eau			
	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015
Recettes de fonctionnement	23 845 000	23 536 185	26 342 581	12%	34 644 740	36 486 660	36 849 817	1%
<i>dont recettes d'exploitation</i>	<i>23 659 000</i>	<i>23 350 185</i>	<i>26 263 881</i>	<i>12%</i>	<i>34 644 740</i>	<i>34 941 660</i>	<i>36 521 817</i>	<i>5%</i>
Dépenses de fonctionnement	17 445 900	17 807 425	17 685 000	-1%	30 672 633	32 192 900	32 038 310	0%
<i>dont intérêts de la dette</i>	<i>1 100 000</i>	<i>1 110 000</i>	<i>1 278 000</i>	<i>15%</i>	<i>802 500</i>	<i>862 500</i>	<i>815 000</i>	<i>-6%</i>
Épargne brute	6 399 100	5 728 760	8 657 581	51%	3 972 107	4 293 760	4 811 507	12%
Dépenses d'investissement	19 247 638	19 534 321	20 896 096	7%	12 174 340	15 859 620	16 161 483	2%
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	<i>3 600 000</i>	<i>3 948 000</i>	<i>3 100 000</i>	<i>-21%</i>	<i>1 580 000</i>	<i>2 060 000</i>	<i>2 016 000</i>	<i>-2%</i>
Recettes d'investissement	12 848 538	13 805 561	12 238 515	-11%	8 202 233	11 565 860	11 349 976	-2%
<i>dont emprunt</i>	<i>9 200 865</i>	<i>12 090 861</i>	<i>9 974 974</i>	<i>-17%</i>	<i>7 367 233</i>	<i>10 619 228</i>	<i>11 349 976</i>	<i>7%</i>

Le budget assainissement : 39 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers de l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées. Les crédits concernant l'assainissement pluvial sont inclus dans le budget principal.

En 2016, l'autofinancement est en forte augmentation passant de 5,7 M€ à 8,7 M€, soit une hausse de plus 50%. Les recettes de fonctionnement augmentent sensiblement (+12%) quand dans le même temps les dépenses de fonctionnement diminuent (-1%).

L'effort d'équipement se maintient à un niveau élevé, progressant même de 2,2 M€. Il est couvert par de l'emprunt (10 M€).

Le budget de l'eau : 48 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers relatifs à la production et à la distribution d'eau potable sur le territoire métropolitain.

En fonctionnement, les dépenses et les recettes sont stables. L'autofinancement ne varie ainsi que légèrement.

L'effort d'équipement de 16 M€ est financé :

- Par de l'autofinancement pour 45M€
- Par de l'emprunt pour 11 M€.

° Les montants indiqués représentent la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement hors opérations d'ordre

mouvements réels	Immobilier d'entreprises				IMT			
	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015
Recettes de fonctionnement	10 659 554	11 186 260	10 313 709	-8%	1 962 000	2 202 000	2 270 000	3%
<i>dont recettes d'exploitation</i>	7 249 554	8 476 260	6 698 709	-21%	1 962 000	2 202 000	2 270 000	3%
dont subvention d'équilibre	3 400 000	2 700 000	3 590 000		0	0	0	0%
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	8 312 554	8 696 260	8 133 709	-6%	692 000	932 000	836 500	-10%
dont intérêts de la dette	500 000	470 000	482 000	3%	180 000	400 000	311 000	-22%
Epargne brute	2 347 000	2 490 000	2 180 000	-12%	1 270 000	1 270 000	1 433 500	13%
Dépenses d'investissement	2 597 000	2 775 000	16 625 800	499%	4 708 223	2 222 048	1 854 000	-17%
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	2 055 000	2 025 000	2 195 000	8%	700 000	1 300 000	1 057 000	-19%
Recettes d'investissement	250 000	285 000	14 445 800	4969%	3 438 223	952 048	420 500	-56%
<i>dont subventions</i>	250 000	180 000	9 050 000		0	0	0	
<i>dont emprunt</i>		105 000	5 395 800		3 438 223	952 048	420 500	-56%

Le budget activités immobilières (ou immobilier d'entreprises) : 26 M€

Ce budget permet de comptabiliser les dépenses et les recettes de l'activité immobilière de Toulouse Métropole : pépinières et hôtels d'entreprises et les équipements d'intérêts généraux d'Aéroconstellation. Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 14,43 M€ afin de financer des travaux dans les pépinières.

En 2016, 10,80 M€ ont été inscrits pour Toulouse Montaudran Aérospatial au titre de l'Institut de Recherche Technologique, dont les travaux démarrent cette année et 3,30 M€ pour l'Espace des Entreprises Emergentes.

Le budget Infrastructures Métropolitaines de télécommunication (IMT) : 3 M€

Ce budget retrace la gestion des installations des réseaux physiques (la structure physique, les équipements) de télécommunication et la gestion des réseaux logiques (la transition des données dans les lignes de communication de la structure physique).

Les travaux massifs de création et d'extension du réseau, déjà existant, de fibre optique étant à ce jour achevés, il convient maintenant de mobiliser des crédits pour l'entretien, la maintenance et le renouvellement de certains câbles de transport (lié à des conventions arrivant à terme en 2017) pour un fonctionnement optimal des équipements.

En 2016, l'emprunt est en forte diminution passant de 0,9 M€ à 0,4 M€, soit une baisse de plus de 50% et l'autofinancement augmente sensiblement (+ 13%).

Rapport de présentation du budget 2016

mouvements réels	Crématorium				Pompes Funèbres			
	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015
Recettes de fonctionnement		1 100 000	1 150 000	0			3 152 310	
<i>dont recettes d'exploitation</i>		1 100 000	1 150 000	0			2 938 810	
<i>dont subvention d'équilibre</i>							0	
Dépenses de fonctionnement		1 040 000	1 063 500	0			3 126 310	
<i>dont intérêts de la dette</i>							0	
		60 000	86 500	44%			26 000	
Dépenses d'investissement (hrs dette)		60 000	86 500	44%			26 000	
Recettes d'investissement (hrs dette)		0	0					
<i>Emprunt</i>								

Le crématorium : 1 M€

Il s'agit d'un nouveau budget créé en 2015 pour répondre à la compétence métropolitaine en matière de gestion et de création des crématoriums.

Il s'agit d'un équipement transféré par la ville de Toulouse. Les recettes d'exploitation financent les dépenses de fonctionnement (1,15 M€) les dépenses d'exploitation (1,06 M€) et d'investissements (0,09 M€).

Les Pompes Funèbres : 3 M€

Il s'agit d'un nouveau budget annexe. Le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public qui était assurée directement par la ville de Toulouse (en régie). Elle est transférée au profit de la Métropole, au titre des compétences facultatives.

Les recettes d'exploitation représentent 93% des recettes de fonctionnement soit 2,94 M€ sur 3,15 M€.

Les recettes de fonctionnement (3,15 M€) financent les dépenses de fonctionnement (3,13 M€) et les dépenses d'investissement (0,02 M€).

mouvements réels	Oncopôle				4 Saisons Fonbeauzard			
	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015
Recettes de fonctionnement	2 200 880	1 296 587	1 787 334	38%	30 000	50 000	49 700	-1%
<i>dont ventes de terrains</i>	2 200 880	412 500	587 334	42%	44 000	50 000	49 700	-1%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	0	800 000	1 200 000	50%				
Dépenses de fonctionnement	2 615 000	1 296 587	1 090 334	-16%	30 000	50 000	49 700	-1%
<i>dont intérêts de la dette</i>	220 000	220 000	189 000	-14%				
Epargne brute								
Dépenses d'investissement (hrs dette)	580 000	665 000	697 000	5%				
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	580 000	665 000	697 000	5%				
Recettes d'investissement	994 120	665 000	0					
<i>dont subventions</i>	728 474	0	0					
<i>dont emprunt</i>	265 646	665 000	0					

Les budgets des ZAC disposent d'une comptabilité de stocks de terrains aménagés. Les principes sont les suivants : les dépenses d'acquisition et d'aménagement de ces terrains sont enregistrées en fonctionnement puis immobilisées dans un compte de la section d'investissement qui retrace la valeur des terrains aménagés.

Les cessions de terrains sont également enregistrées en fonctionnement et chaque vente fait l'objet d'une sortie de « stocks ».

Pour cette raison la présentation des budgets ci-après fait surtout apparaître des dépenses et recettes réelles en section de fonctionnement.

Le budget annexe de la ZAC de l'Oncopôle :

2 M€

Les travaux continuent de diminuer de 1,1 M€ en 2015 à 0,9 M€ en 2016.

Ils sont financés par 0,6 M€ de ventes de terrains et 1,2 M€ de subvention d'équilibre.

L'excédent de 0,9 M€ permettra de rembourser l'emprunt, capital et intérêts, contracté pour l'opération.

Le budget annexe de la ZAC des 4 saisons de Fonbeauzard : 0,05 M€

Les aménagements sont en cours de finalisation. Les recettes de cessions couvrent les dépenses restantes.

Rapport de présentation du budget 2016

mouvements réels	Aérodrome de Lasbordes				Théâtre et Orchestre du Capitole			
	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015	2014	2015	2016	Variation BP 2016/ BP 2015
Recettes de fonctionnement	155 000	169 750	171 900	0			35 636 493	
<i>dont recettes d'exploitation</i>	<i>140 000</i>	<i>169 750</i>	<i>171 900</i>	<i>0</i>			<i>3 566 500</i>	
<i>dont subvention d'équilibre</i>							<i>31 144 254</i>	
Dépenses de fonctionnement	130 000	119 750	125 900	0			35 231 693	
<i>dont intérêts de la dette</i>							<i>0</i>	
Epargne brute	25 000	50 000	46 000	-8%			404 800	
Dépenses d'investissement (hrs dette)	25 000	50 000	46 000	-8%			404 800	
Recettes d'investissement (hrs dette)	0	0	0				0	
<i>dont emprunt</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>				<i>0</i>	

L'aérodrome de Lasbordes : 0,2 M€

Cet aérodrome a été transféré par l'Etat en 2007.

En 2016, le budget de fonctionnement représente 0,17 M€ de recettes qui couvriront les dépenses de fonctionnement de 0,12 M€ et d'investissement de 0,05 M€.

L'Orchestre National et le Théâtre du Capitole de Toulouse : 36 M€

Il s'agit d'un nouveau budget annexe, les métropoles étant compétentes en matière de « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain ».

Cet établissement est inscrit dans l'histoire de la ville de Toulouse depuis trois siècles. Le Théâtre, avec son ballet, une grande maison d'opéra et de danse, et l'Orchestre symphonique avec son label National. Il joue un rôle dans le rayonnement de la Ville et de la Métropole.

Les dépenses s'élèvent à 35,6 M€ dont 0,4 M€ en investissement et 35,2 M€ en fonctionnement.

Les recettes s'élèvent à 35,6 M€ dont 3,6 M€ de recettes d'exploitation et 31,1 M€ de subventions de l'Etat, de la Région et de la Métropole.

Annexes

ABREVIATIONS

4 T : 4 Taxes	PVA : Plafonnement en fonction de la Valeur Ajoutée
AC : Attribution de Compensation	RA : Redevance Assainissement
AP : autorisations de programmes	REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
CIF : Coefficient d'Intégration Fiscale	SAN : Syndicat d'Agglomération Nouvelle
CA : Communautés d'Agglomération	SPPS : Suppression Progressive de la Part Salaires
CC : Communautés de Communes	TA : taxe d'aménagement
CET : contribution économique territoriale	TAM : taxe d'aménagement majorée
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales
CP : crédits de paiement	TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
CU : Communautés Urbaines	TH : Taxe d'Habitation
CVAE : cotisation à la valeur ajoutée	TLE : taxe locale d'équipement
DC : Dotation de Compensation	TMN : Taux Moyen National
DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	TMP : Taux Moyen Pondéré
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement	TP : Taxe Professionnelle
DGN : Dotation Globale de Neutralisation	TPU : Taxe Professionnelle Unique
DI : Dotation d'Intercommunalité	TPZ : Taxe Professionnelle de Zone
DSC : Dotation de Solidarité Communautaire	VP : Valeur de Point
DSU : Dotation de solidarité urbaine	ZAC : zone d'aménagement concertée
DSR : Dotation de solidarité rurale	ZAE : Zone d'Activité Economique
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
FA : Fiscalité Additionnelle	
FB : Foncier Bâti	
FCTVA : Fonds de compensation de la TVA	
FNB : Foncier Non Bâti	
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	
FPIC : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique	
IFER : imposition forfaitaire pour les entreprises de réseaux	
IM : Impôts Ménages	
LF : Loi de Finances	
NTA : nouveaux territoires de l'Art	
PAE : projet d'aménagement d'ensemble	
PF : Potentiel Fiscal	
Pfi : Potentiel Financier	
Pfia : potentiel financier agrégé	
PLF : projet de loi de finances	
PUP : projet urbain partenarial	

DEFINITIONS

Abattements : réductions appliquées sur les bases d'imposition de la taxe d'habitation des résidences principales. Les abattements sont obligatoires pour charges de famille. Les collectivités locales peuvent, d'autre part, instituer un abattement général qui s'applique à l'ensemble des redevables, et un abattement spécial réservé aux non-imposables sur le revenu et dont la valeur locative n'excède pas un certain montant.

Attribution de Compensation : attribution à caractère obligatoire versée à une commune membre par le groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle permet de lui restituer le produit de taxe professionnelle qu'elle percevait l'année précédant le passage en FPU (y compris les compensations pour suppression progressive de la part salaire et zones de redynamisation urbaine / zones franches urbaines), corrigé du montant des impôts et compensations ménages que le groupement prélevait auparavant sur le territoire de la commune et des charges que celle-ci transfère.

Bases brutes Potentiel Fiscal : bases d'imposition utilisées pour le calcul du potentiel fiscal.

Pour la taxe d'habitation, il s'agit des valeurs locatives brutes diminuées des exonérations fixées par l'état. Les abattements de taxe d'habitation décidés par les collectivités ne viennent donc pas diminuer les « bases brutes potentiel fiscal » de taxe d'habitation. Pour les taxes foncières et la Cotisation foncière des entreprises, les « bases brutes potentiel fiscal » sont égales aux bases nettes d'imposition augmentées des exonérations votées par la collectivité.

Base d'imposition : elle sert à calculer l'impôt de chaque contribuable. Elle est égale à la valeur locative cadastrale pour la taxe d'habitation, au revenu net cadastral pour les taxes foncières et la Cotisation foncière des entreprises.

Dotations d'intercommunalité : La dotation d'intercommunalité des CU est de 60 € par habitant. Depuis 2014 elle est diminuée de la part relative au redressement des finances publiques.

Dotations de compensation : dotation créée en 2004. Elle est égale à la somme de la compensation SPPS 2003 et indexée selon l'évolution de la dotation de compensation des communes.

Dotations de Solidarité Communautaire : allocation, facultative pour les communautés de communes et pour les communautés d'agglomération et obligatoires dans le cas des communautés urbaines, que le regroupement verse aux communes. Son enveloppe globale correspond à une partie de la croissance du produit fiscal du groupement. Le partage de la DSC s'effectue en fonction de critères choisis par les membres du conseil communautaire.

Epargne brute : elle est égale à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.

Epargne de gestion : différence entre les recettes de fonctionnement et les recettes de dépenses courantes de gestion.

Epargne nette : elle représente l'épargne brute diminuée du remboursement annuel du capital de la dette.

DEFINITIONS

Plafonnement : ce terme désigne désormais la limitation du montant de la cotisation économique territoriale par rapport à la valeur ajoutée de l'entreprise au cours de la période de référence.

Population DGF : population égale à la population totale (ou population INSEE) augmentée d'une personne par résidence secondaire et par place de caravanes

Révision : réexamen et mise à jour des évaluations foncières pour la totalité des propriétés bâties ou non bâties. La procédure est fixée par lois de finances.

Suppression Progressive de la Part Salaires (SPPS) : dispositif d'abattement mis en œuvre par la loi de finances pour 1999 conduisant, en 2003, à la suppression totale de la fraction des salaires pris en compte dans la base d'imposition à la taxe professionnelle.

Taux moyen pondéré : le calcul d'un taux d'imposition moyen pour plusieurs collectivités est égal au rapport entre la somme des produits fiscaux et la somme des bases d'imposition. C'est donc le taux qui, appliqué à l'ensemble des bases, permet d'obtenir l'ensemble des produits. Lorsque le taux moyen est par ailleurs consolidé (c'est-à-dire qu'il concerne à la fois les communes et le groupement), les bases de référence sont les bases communales, éventuellement majorées des bases de fiscalité professionnelle de zone, ou les bases intercommunales en cas de fiscalité professionnelle unique.

Budget principal

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	76 269 467,00	80 832 900,00	80 832 900,00	80 832 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	152 242 030,00	160 474 495,00	160 474 495,00	160 474 495,00
014	Atténuations de produits	314 036 802,00	286 677 725,00	286 677 725,00	286 677 725,00
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)(3)	180 229 801,00	204 423 919,00	204 423 919,00	204 423 919,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	690 000,00	707 550,00	707 550,00	707 550,00
Total des dépenses de gestion courante		723 468 100,00	733 116 589,00	733 116 589,00	733 116 589,00
66	Charges financières	15 065 000,00	15 077 000,00	15 077 000,00	15 077 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	1 369 300,00	5 950 850,00	5 950 850,00	5 950 850,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		740 052 400,00	754 144 439,00	754 144 439,00	754 144 439,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 430 801,00	37 830 348,00	37 830 348,00	37 830 348,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	42 000 000,00	40 341 000,00	40 341 000,00	40 341 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		44 430 801,00	78 171 348,00	78 171 348,00	78 171 348,00
TOTAL		784 483 201,00	832 315 787,00	832 315 787,00	832 315 787,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	832 315 787,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	160 000,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
70	Produits services, domaine, ventes diverses	32 334 865,00	41 450 112,00	41 450 112,00	41 450 112,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	566 443 251,00	96 605 000,00	96 605 000,00	96 605 000,00
731	Impôts locaux		525 877 000,00		
74	Dotations et participations (3)	160 113 626,00	140 885 751,00	140 885 751,00	140 885 751,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	23 597 191,00	25 417 956,00	25 417 956,00	25 417 956,00
Total des recettes de gestion courante		782 648 933,00	830 425 819,00	830 425 819,00	830 425 819,00
76	Produits financiers	204 268,00	289 868,00	289 868,00	289 868,00
77	Produits exceptionnels (3)	1 430 000,00	1 400 100,00	1 400 100,00	1 400 100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		784 283 201,00	832 115 787,00	832 115 787,00	832 115 787,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		784 483 201,00	832 315 787,00	832 315 787,00	832 315 787,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	832 315 787,00
--	-----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	77 971 348,00
---	---------------

Budget principal

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 406 028,46	11 997 107,86	11 997 107,86	11 997 107,86
204	Subventions d'équipement versées	53 998 204,68	71 632 946,38	71 632 946,38	71 632 946,38
21	Immobilisations corporelles	61 374 971,70	56 274 388,33	56 274 388,33	56 274 388,33
23	Immobilisations en cours	99 227 637,91	138 460 185,52	138 460 185,52	138 460 185,52
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	226 006 842,75	278 364 628,09	278 364 628,09	278 364 628,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	7 309 000,00	7 309 000,00	7 309 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	168 066 010,00	139 043 700,00	139 043 700,00	139 043 700,00
26	Participations et créances rattachées	868 300,00	1 973 745,00	1 973 745,00	1 973 745,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 300 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	170 234 310,00	148 426 445,00	148 426 445,00	148 426 445,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	13 358 970,00	15 526 130,00	15 526 130,00	15 526 130,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	409 600 122,75	442 317 203,09	442 317 203,09	442 317 203,09
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	9 350 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 550 000,00	9 250 000,00	9 250 000,00	9 250 000,00
	TOTAL	419 150 122,75	451 567 203,09	451 567 203,09	451 567 203,09

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
	=
TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	451 567 203,09

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	29 975 037,00	23 437 417,00	23 437 417,00	23 437 417,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	284 261 680,75	181 560 608,09	181 560 608,09	181 560 608,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	150 000,00	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	314 386 717,75	204 998 025,09	204 998 025,09	204 998 025,09
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	-	-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	3 700,00	108 211 700,00	108 211 700,00	108 211 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	1 088 334,00	1 055 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 431 600,00	4 555 000,00	4 555 000,00	4 555 000,00
	Total des recettes financières	37 523 634,00	143 821 700,00	143 821 700,00	143 821 700,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	13 458 970,00	15 526 130,00	15 526 130,00	15 526 130,00
	Total des recettes réelles d'investissement	365 369 321,75	364 345 855,09	364 345 855,09	364 345 855,09
021	Virement de section de fonctionnement (10)	2 430 801,00	37 830 348,00	37 830 348,00	37 830 348,00
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	42 000 000,00	40 341 000,00	40 341 000,00	40 341 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 350 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 780 801,00	87 221 348,00	87 221 348,00	87 221 348,00
	TOTAL	419 150 122,75	451 567 203,09	451 567 203,09	451 567 203,09

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	451 567 203,09

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	77 971 348,00
--	----------------------

Budget annexe Assainissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION CHAPITRES	II A2
---	------------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 157 925,00	11 515 500,00	11 515 500,00	11 515 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 712 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
014	Atténuations de produits	2 500 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	410 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses de gestion des services		15 779 925,00	15 865 500,00	15 865 500,00	15 865 500,00
66	Charges financières	1 110 000,00	1 278 000,00	1 278 000,00	1 278 000,00
67	Charges exceptionnelles	917 500,00	541 500,00	541 500,00	541 500,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		17 807 425,00	17 685 000,00	17 685 000,00	17 685 000,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 928 760,00	7 009 081,00	7 009 081,00	7 009 081,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 000 000,00	3 848 500,00	3 848 500,00	3 848 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 928 760,00	10 857 581,00	10 857 581,00	10 857 581,00
TOTAL		25 736 185,00	28 542 581,00	28 542 581,00	28 542 581,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 542 581,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	22 584 000,00	25 502 000,00	25 502 000,00	25 502 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	504 535,00	504 381,00	504 381,00	504 381,00
75	Autres produits de gestion courante	261 650,00	257 500,00	257 500,00	257 500,00
Total des recettes de gestion des services		23 350 185,00	26 263 881,00	26 263 881,00	26 263 881,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	186 000,00	78 700,00	78 700,00	78 700,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 536 185,00	26 342 581,00	26 342 581,00	26 342 581,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL		25 736 185,00	28 542 581,00	28 542 581,00	28 542 581,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 542 581,00

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 657 581,00
--	---------------------

Budget annexe Assainissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	II A3
---	------------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	810 001,78	1 325 676,84	1 325 676,84	1 325 676,84
21	Immobilisations corporelles	505 088,47	135 000,00	135 000,00	135 000,00
23	Immobilisations en cours	14 271 231,17	16 335 419,19	16 335 419,19	16 335 419,19
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	15 586 321,42	17 796 096,03	17 796 096,03	17 796 096,03
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	17 748 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	17 748 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 334 321,42	37 896 096,03	37 896 096,03	37 896 096,03
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	600 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 800 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00	2 260 000,00
	TOTAL	36 134 321,42	40 156 096,03	40 156 096,03	40 156 096,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)	0
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	40 156 096,03
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 414 700,00	2 263 541,00	2 263 541,00	2 263 541,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 890 861,42	26 974 974,03	26 974 974,03	26 974 974,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	27 305 561,42	29 238 515,03	29 238 515,03	29 238 515,03
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	-	-	-
	Total des recettes financières	300 000,00	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	27 605 561,42	29 238 515,03	29 238 515,03	29 238 515,03
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	3 928 760,00	7 009 081,00	7 009 081,00	7 009 081,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 000 000,00	3 848 500,00	3 848 500,00	3 848 500,00
041	Opérations patrimoniales (5)	600 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 528 760,00	10 917 581,00	10 917 581,00	10 917 581,00
	TOTAL	36 134 321,42	40 156 096,03	40 156 096,03	40 156 096,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
--	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 156 096,03
---	----------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	8 657 581,00
--	---------------------

Budget annexe Eau

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EAU POTABLE SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	II A2
--	------------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 651 900,00	10 601 311,00	10 601 311,00	10 601 311,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 795 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
014	Atténuations de produits	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
65	Autres charges de gestion courante	14 033 000,00	14 224 000,00	14 224 000,00	14 224 000,00
Total des dépenses de gestion des services		29 479 900,00	30 575 311,00	30 575 311,00	30 575 311,00
66	Charges financières	862 500,00	815 000,00	815 000,00	815 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 850 500,00	648 000,00	648 000,00	648 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 192 900,00	32 038 311,00	32 038 311,00	32 038 311,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	393 760,00	1 386 506,00	1 386 506,00	1 386 506,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 300 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 693 760,00	5 236 506,00	5 236 506,00	5 236 506,00
TOTAL		36 886 660,00	37 274 817,00	37 274 817,00	37 274 817,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 274 817,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	34 607 000,00	36 206 000,00	36 206 000,00	36 206 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	64 660,00	45 817,00	45 817,00	45 817,00
75	Autres produits de gestion courante	270 000,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes de gestion des services		34 941 660,00	36 521 817,00	36 521 817,00	36 521 817,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	1 545 000,00	328 000,00	328 000,00	328 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		36 486 660,00	36 849 817,00	36 849 817,00	36 849 817,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	400 000,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		400 000,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
TOTAL		36 886 660,00	37 274 817,00	37 274 817,00	37 274 817,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 274 817,00
---	----------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 811 506,00
--	---------------------

Budget annexe Eau

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EAU POTABLE SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	II A3
--	------------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	710 895,27	453 534,05	453 534,05	453 534,05
21	Immobilisations corporelles	1 113 000,00	976 200,00	976 200,00	976 200,00
23	Immobilisations en cours	11 975 724,57	12 715 478,84	12 715 478,84	12 715 478,84
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	13 799 619,84	14 145 212,89	14 145 212,89	14 145 212,89
13	Subventions d'investissement	-	270,00	270,00	270,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 060 000,00	28 016 000,00	28 016 000,00	28 016 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	24 060 000,00	28 016 270,00	28 016 270,00	28 016 270,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	37 859 619,84	42 161 482,89	42 161 482,89	42 161 482,89
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	400 000,00	425 000,00	425 000,00	425 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	775 532,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 175 532,00	785 000,00	785 000,00	785 000,00
	TOTAL	39 035 151,84	42 946 482,89	42 946 482,89	42 946 482,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)	
	=
TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	42 946 482,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	436 100,00	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	32 619 227,84	37 349 976,89	37 349 976,89	37 349 976,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	33 055 327,84	37 349 976,89	37 349 976,89	37 349 976,89
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
165	Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	510 532,00	-	-	-
	Total des recettes financières	510 532,00	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	33 565 859,84	37 349 976,89	37 349 976,89	37 349 976,89
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	393 760,00	1 386 506,00	1 386 506,00	1 386 506,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 300 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	775 532,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 469 292,00	5 596 506,00	5 596 506,00	5 596 506,00
	TOTAL	39 035 151,84	42 946 482,89	42 946 482,89	42 946 482,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	42 946 482,89

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	4 811 506,00
--	---------------------

Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMMO. D'ENTREPRISES ET EIG EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	8 211 260,00	7 601 709,00	7 601 709,00	7 601 709,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges gestion courante (sauf	-	-	-	-
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-
Total des dépenses de gestion courante		8 211 260,00	7 601 709,00	7 601 709,00	7 601 709,00
66	Charges financières	470 000,00	482 000,00	482 000,00	482 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	15 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 696 260,00	8 133 709,00	8 133 709,00	8 133 709,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		-			
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 133 709,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	-	-	-	-
70	Produits services, domaine, ventes diverses	-	-	-	-
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	-	-	-	-
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations (3)	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 176 260,00	10 288 709,00	10 288 709,00	10 288 709,00
Total des recettes de gestion courante		11 176 260,00	10 288 709,00	10 288 709,00	10 288 709,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels (3)	10 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 186 260,00	10 313 709,00	10 313 709,00	10 313 709,00
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		-			
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 133 709,00			

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		-
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 133 709,00
Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)		2 180 000,00

Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMMO. D'ENTREPRISES ET EIG	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	570 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
23	Immobilisations en cours	120 000,00	14 140 800,00	14 140 800,00	14 140 800,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	690 000,00	14 390 800,00	14 390 800,00	14 390 800,00
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	2 025 000,00	6 330 000,00	6 330 000,00	6 330 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	60 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	2 085 000,00	6 370 000,00	6 370 000,00	6 370 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 775 000,00	20 760 800,00	20 760 800,00	20 760 800,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	810 000,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	810 000,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
	TOTAL	3 585 000,00	21 580 800,00	21 580 800,00	21 580 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
--	----------

=

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	21 580 800,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	180 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00	9 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	105 000,00	5 380 800,00	5 380 800,00	5 380 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	285 000,00	14 430 800,00	14 430 800,00	14 430 800,00
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	-	-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	4 150 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	4 150 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	285 000,00	18 580 800,00	18 580 800,00	18 580 800,00
021	Virement de section de fonctionnement (10)	-	-	-	-
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	3 300 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 300 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	TOTAL	3 585 000,00	21 580 800,00	21 580 800,00	21 580 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 580 800,00
---	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL, DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 180 000,00
--	---------------------

Budget annexe Infrastructures métropolitaines de télécommunication

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMT EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	532 000,00	525 500,00	525 500,00	525 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges gestion courante (sauf	-	-	-	-
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-
Total des dépenses de gestion courante		532 000,00	525 500,00	525 500,00	525 500,00
66	Charges financières	400 000,00	311 000,00	311 000,00	311 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		932 000,00	836 500,00	836 500,00	836 500,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (4)	564 000,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	706 000,00	756 000,00	756 000,00	756 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 270 000,00	1 436 000,00	1 436 000,00	1 436 000,00
TOTAL		2 202 000,00	2 272 500,00	2 272 500,00	2 272 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 272 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	-	-	-	-
70	Produits services, domaine, ventes diverses	1 182 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	-	-	-	-
731	Impôts locaux	-	-	-	-
74	Dotations et participations (3)	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 020 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 202 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels (3)	-	-	-	-
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 202 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	-	2 500,00	2 500,00	2 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL		2 202 000,00	2 272 500,00	2 272 500,00	2 272 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 272 500,00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 433 500,00
---	---------------------

Budget annexe Infrastructures métropolitaines de télécommunication

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMT EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	II C1
--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	790 000,00	587 000,00	587 000,00	587 000,00
23	Immobilisations en cours	132 048,30	210 000,00	210 000,00	210 000,00
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	922 048,30	797 000,00	797 000,00	797 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000,00	1 057 000,00	1 057 000,00	1 057 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	5 300 000,00	1 057 000,00	1 057 000,00	1 057 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 222 048,30	1 854 000,00	1 854 000,00	1 854 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	-	2 500,00	2 500,00	2 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	TOTAL	6 222 048,30	1 856 500,00	1 856 500,00	1 856 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0
--	---	---

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	=	1 856 500,00
---	---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 952 048,30	420 500,00	420 500,00	420 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	4 952 048,30	420 500,00	420 500,00	420 500,00
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	-	-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf, (3) (7)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...	Total des op. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	4 952 048,30	420 500,00	420 500,00	420 500,00
021	Virement de section de fonctionnement (10)	564 000,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	706 000,00	756 000,00	756 000,00	756 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 270 000,00	1 436 000,00	1 436 000,00	1 436 000,00
	TOTAL	6 222 048,30	1 856 500,00	1 856 500,00	1 856 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	-
--	---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 856 500,00
---	---	--------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-	1 433 500,00
--	---	--------------

Budget annexe ZAC Oncopôle

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ONCOPELE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	1 076 587,00	890 334,00	890 334,00	890 334,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges gestion courante (sauf	-	-	-	-
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-
Total des dépenses de gestion courante		1 076 587,00	890 334,00	890 334,00	890 334,00
66	Charges financières	220 000,00	189 000,00	189 000,00	189 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	-	11 000,00	11 000,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 296 587,00	1 090 334,00	1 090 334,00	1 090 334,00
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		30 175 800,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	-	-	-	-
70	Produits services, domaine, ventes diverses	412 500,00	587 334,00	587 334,00	587 334,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	-	-	-	-
731	Impôts locaux	-	-	-	-
74	Dotations et participations (3)	84 087,00	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante (3)	-	-	-	-
Total des recettes de gestion courante		496 587,00	587 334,00	587 334,00	587 334,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels (3)	800 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 296 587,00	1 787 334,00	1 787 334,00	1 787 334,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	28 039 380,00	28 033 132,00	28 033 132,00	28 033 132,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	285 000,00	355 334,00	355 334,00	355 334,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		28 324 380,00	28 388 466,00	28 388 466,00	28 388 466,00
TOTAL		29 620 967,00	30 175 800,00	30 175 800,00	30 175 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		
---	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		30 175 800,00
--	--	----------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	697 000,00
--	-------------------

Budget annexe ZAC Oncopôle

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ONCOPOLE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	II C1
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	12 665 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	12 665 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)		-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 665 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00	12 094 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	28 039 380,00	28 033 132,00	28 033 132,00	28 033 132,00
041	Opérations patrimoniales (7)		-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	28 039 380,00	28 033 132,00	28 033 132,00	28 033 132,00
	TOTAL	40 704 380,00	40 127 132,00	40 127 132,00	40 127 132,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	40 127 132,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 665 000,00	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	12 665 000,00	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)		-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)		-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf, (3) (7)		-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées		11 397 000,00	11 397 000,00	11 397 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)		-	-	-
26	Participations et créances rattachées		-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)		-	-	-
024	Produits des cessions d'immobilisations		-	-	-
	Total des recettes financières		11 397 000,00	11 397 000,00	11 397 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	12 665 000,00	11 397 000,00	11 397 000,00	11 397 000,00
021	Virement de section de fonctionnement (10)	-	-	-	-
040	Opé. ordre de transf, entre sections (10) (11)	28 039 380,00	28 730 132,00	28 730 132,00	28 730 132,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	28 039 380,00	28 730 132,00	28 730 132,00	28 730 132,00
	TOTAL	40 704 380,00	40 127 132,00	40 127 132,00	40 127 132,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 127 132,00
---	----------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	697 000,00
---	-------------------

Budget annexe Aéroport de Lasbordes

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET LASBORDES SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	II A2
--	------------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	75 450,00	84 600,00	84 600,00	84 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		116 450,00	125 600,00	125 600,00	125 600,00
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	300,00	300,00	300,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00	-	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		119 750,00	125 900,00	125 900,00	125 900,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
TOTAL		169 750,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	171 900,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	120 350,00	122 500,00	122 500,00	122 500,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	49 400,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
Total des recettes de gestion des services		169 750,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		169 750,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		-	-	-	-
TOTAL		169 750,00	171 900,00	171 900,00	171 900,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	171 900,00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	46 000,00
---	------------------

Budget annexe Aéroport de Lasbordes

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET LASBORDES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-	-	-
	TOTAL	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)	-
--	----------

=

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	46 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
	TOTAL	50 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 000,00
---	------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	46 000,00
--	------------------

Budget annexe Lotissement 4 Saisons Fonbeauzard

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET FONBEAUZARD EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	-	-	-
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	-	-	-
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus	-	-	-	-
Total des dépenses de gestion courante		50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-	-
68		-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
TOTAL		180 000,00	149 100,00	149 100,00	149 100,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	149 100,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
Total des recettes de gestion courante		50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
Total des recettes réelles de fonctionnement		50 000,00	49 700,00	49 700,00	49 700,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
TOTAL		180 000,00	149 100,00	149 100,00	149 100,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	149 100,00

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-
--	---

Budget annexe Lotissement 4 Saisons Fonbeauzard

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET FONBEAUZARD EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	II C1
--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	-	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	130 000,00	99 400,00		
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
	TOTAL	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00

+		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
	TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	99 400,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	-	-	-	-
138	Autres subv. d'invest. non transf.	-	-	-	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
24	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	130 000,00	99 400,00		
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00
	TOTAL	130 000,00	99 400,00	99 400,00	99 400,00

+		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	99 400,00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-
--	---

Budget annexe Crématorium

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET CREMATORIUM SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	II A2
--	------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	225 000,00	336 000,00	336 000,00	336 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	409 287,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	397 213,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 031 500,00	1 056 000,00	1 056 000,00	1 056 000,00
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 040 000,00	1 063 500,00	1 063 500,00	1 063 500,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	60 000,00	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	86 500,00	86 500,00	86 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
TOTAL		1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 150 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-	-
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	-	-	-
Total des recettes de gestion des services		1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		-	-	-	-
TOTAL		1 100 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 150 000,00

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	86 500,00
--	------------------

Budget annexe Crématorium

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET CREMATORIUM SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	II A3
--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-	-	-
	TOTAL	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES	86 500,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
165	Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	-	-	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	60 000,00	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	86 500,00	86 500,00	86 500,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
	TOTAL	60 000,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	86 500,00
---	------------------

Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	86 500,00
--	------------------

Budget annexe Pompes Funèbres

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET POMPES FUNEBRES SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	II A2
--	------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	-	661 810,00	661 810,00	661 810,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-	2 430 200,00	2 430 200,00	2 430 200,00
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	-	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		-	3 093 010,00	3 093 010,00	3 093 010,00
66	Charges financières	-	100,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles	-	33 200,00	33 200,00	33 200,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'exploitation		-	3 126 310,00	3 126 310,00	3 126 310,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (5)	-	-	-	-
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
TOTAL		-	3 152 310,00	3 152 310,00	3 152 310,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 152 310,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	-	2 938 810,00	2 938 810,00	2 938 810,00
73	Impôts et taxes	-	-	-	-
74	Dotations et participations	-	-	-	-
75	Autres produits de gestion courante	-	33 500,00	33 500,00	33 500,00
Total des recettes de gestion des services		-	3 152 310,00	3 152 310,00	3 152 310,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-	-
Total des recettes réelles d'exploitation		-	3 152 310,00	3 152 310,00	3 152 310,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'exploitation		-	-	-	-
TOTAL		-	3 152 310,00	3 152 310,00	3 152 310,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 152 310,00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26 000,00
---	------------------

Budget annexe

Pompes Funèbres

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET POMPES FUNEBRES	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	-	-	-	-
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
				+	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-	-	-
	TOTAL	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
				=	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)				
	TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES				26 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	-	-	-	-
106	Reserves(10)	-	-	-	-
165	Dépôt et cautionnement reçus	-	-	-	-
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	-	-	-	-
				+	
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	-	-	-	-
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
	TOTAL	-	26 000,00	26 000,00	26 000,00
				+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				26 000,00
	Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION				26 000,00

Budget annexe Théâtre National et Orchestre du Capitole

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET THEATRE ET ORCHESTRE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	-	5 783 765,00	5 783 765,00	5 783 765,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	-	28 764 325,00	28 764 325,00	28 764 325,00
014	Atténuations de produits	-	-	-	-
65	Autres charges gestion courante (sauf	-	539 303,00	539 303,00	539 303,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-	-	-
Total des dépenses de gestion courante		-	35 087 393,00	35 087 393,00	35 087 393,00
66	Charges financières	-	-	-	-
67	Charges exceptionnelles (3)	-	144 300,00	144 300,00	144 300,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		-	35 231 693,00	35 231 693,00	35 231 693,00
+					
023	Virement à la section d'investissement (4)	-	87 800,00	87 800,00	87 800,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	-	317 000,00	317 000,00	317 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
TOTAL		-	35 636 493,00	35 636 493,00	35 636 493,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 636 493,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	-	86 400,00	86 400,00	86 400,00
70	Produits services, domaine, ventes diverses	-	3 566 500,00	3 566 500,00	3 566 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	-	-	-	-
731	Impôts locaux	-	-	-	-
74	Dotations et participations (3)	-	31 144 254,00	31 144 254,00	31 144 254,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	-	839 339,00	839 339,00	839 339,00
Total des recettes de gestion courante		-	35 636 493,00	35 636 493,00	35 636 493,00
76	Produits financiers	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels (3)	-	-	-	-
Total des recettes réelles de fonctionnement		-	35 636 493,00	35 636 493,00	35 636 493,00
+					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	-	-	-	-
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		-	-	-	-
TOTAL		-	35 636 493,00	35 636 493,00	35 636 493,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 636 493,00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	404 800,00
---	-------------------

Budget annexe Théâtre National et Orchestre du Capitole

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET THEATRE ET ORCHESTRE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	43 000,00	43 000,00	43 000,00
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	361 800,00	361 800,00	361 800,00
23	Immobilisations en cours	-	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-	-
	Total des dépenses d'équipement	-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	Total des dépenses financières	-	-	-	-
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	-	-	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	-	-	-	-
041	Opérations patrimoniales (7)	-	-	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	-	-	-
	TOTAL	-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0
					=
TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES					404 800,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	-	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	-	-	-	-
	Total des recettes d'équipement	-	-	-	-
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	-	-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf, (3) (7)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	-	-	-	-
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	-
	Total des recettes financières	-	-	-	-
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	-	-	-	-
	Total des recettes réelles d'investissement	-	-	-	-
021	Virement de section de fonctionnement (10)	-	87 800,00	87 800,00	87 800,00
040	Opé. ordre de transf, entre sections (10) (11)	-	317 000,00	317 000,00	317 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	-	-	-	-
	Total des recettes d'ordre d'investissement	-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
	TOTAL	-	404 800,00	404 800,00	404 800,00
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					-
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					404 800,00
Pour information :AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)					404 800,00

toulouse métropole

Direction des finances

Direction générale adjointe finances et administration générale